

La Banque Nationale divulgue ses résultats du premier trimestre de 2017

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 1^{er} mars 2017 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 497 M\$ au premier trimestre de 2017, par rapport à 261 M\$ pour la période correspondante de 2016, une hausse de 236 M\$ en raison de la radiation de la participation de la Banque dans l'entreprise associée Maple Financial Group Inc. enregistrée au premier trimestre de 2016, ainsi que de la hausse du résultat net des principaux secteurs d'affaires. Le résultat dilué par action de 1,34 \$ au premier trimestre de 2017 se compare à 0,67 \$ au trimestre correspondant de 2016.

Le résultat net excluant les éléments particuliers de 502 M\$ au premier trimestre de 2017 est en croissance de 18 % par rapport à 427 M\$ au premier trimestre de 2016. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers atteint 1,35 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017, une augmentation de 15 % par rapport à 1,17 \$ au trimestre correspondant de 2016. Les éléments particuliers sont décrits à la page 4.

« L'excellente performance de la Banque au premier trimestre de 2017 est attribuable à la forte croissance des revenus des secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés financiers et aux initiatives d'efficacité dans le secteur des Particuliers et Entreprises, a commenté Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale. Par ailleurs, la qualité de crédit demeure solide et le ratio des fonds propres attribuable aux actions ordinaires (CET1) atteint 10,6 % . »

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2017	2016	Variation %
Résultat net	497	261	90
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,34 \$	0,67 \$	100
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18,4 %	9,5 %	
Ratio de versement des dividendes	55 %	51 %	
Excluant les éléments particuliers⁽¹⁾			
Résultat net excluant les éléments particuliers	502	427	18
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers (<i>en dollars</i>)	1,35 \$	1,17 \$	15
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	18,6 %	16,6 %	
Ratio de versement des dividendes excluant les éléments particuliers	48 %	44 %	
	Au 31 janvier 2017	Au 31 octobre 2016	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III	10,6 %	10,1 %	
Ratio de levier selon Bâle III	3,8 %	3,7 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux IFRS.

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 213 M\$ au premier trimestre de 2017 par rapport à 180 M\$ au premier trimestre de 2016, une croissance de 18 %.
- Les revenus atteignent 755 M\$ au premier trimestre de 2017, en hausse de 31 M\$ ou 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2016.
- Croissance soutenue du crédit aux particuliers de 6 %, notamment en raison du crédit hypothécaire, et croissance du crédit aux entreprises de 3 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts atteint 2,24 % au premier trimestre de 2017, par rapport à 2,25 % tant au premier trimestre de 2016 qu'au trimestre précédent.
- Dotations aux pertes sur créances de 52 M\$, en baisse de 10 M\$ par rapport au premier trimestre de 2016.
- Les frais autres que d'intérêts sont en baisse de 1 % par rapport au premier trimestre de 2016.
- Le ratio d'efficacité de 54,6 % s'améliore par rapport à 57,5 % au trimestre correspondant de 2016.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 101 M\$ au premier trimestre de 2017 par rapport à 77 M\$ pour le trimestre correspondant de 2016, une hausse de 31 %.
- Revenu total de 397 M\$ pour le premier trimestre de 2017, contre 356 M\$ au trimestre correspondant de 2016, en hausse de 41 M\$ ou 12 %, en raison de la croissance de tous les types de revenus.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 259 M\$ au premier trimestre de 2017 par rapport à 251 M\$ au trimestre correspondant de 2016.
- Le ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ de 63,9 % s'améliore comparativement à 68,2 % au premier trimestre de 2016.

Marchés financiers

- Résultat net de 183 M\$ au premier trimestre de 2017 contre 4 M\$ au trimestre correspondant de 2016, en hausse en raison de la radiation de la participation dans l'entreprise Maple Financial Group Inc. enregistrée au premier trimestre de 2016.
- Résultat net excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ de 183 M\$ par rapport à 149 M\$ au premier trimestre de 2016, en hausse de 23 %.
- Revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ de 419 M\$, en hausse de 71 M\$, surtout en raison des revenus liés aux activités de négociation et des commissions des marchés financiers.
- Les frais autres que d'intérêts augmentent de 26 M\$ pour atteindre 170 M\$ au premier trimestre de 2017, en lien avec la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité de 40,6 % se compare à 41,4 % au premier trimestre de 2016.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 38 M\$ au premier trimestre de 2017 contre 40 M\$ au trimestre correspondant de 2016.
- Revenu total de 118 M\$, en hausse de 10 M\$, principalement en raison des revenus générés par la filiale Advanced Bank of Asia Limited.
- Les frais autres que d'intérêts augmentent de 8 M\$ pour atteindre 56 M\$ au premier trimestre de 2017.

Autres

- Perte nette de 38 M\$ au premier trimestre de 2017 contre une perte nette de 40 M\$ au trimestre correspondant de 2016. Cette variation s'explique principalement par la contribution supérieure des activités de trésorerie qui a été atténuée par une hausse des frais autres que d'intérêts.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 10,6 % au 31 janvier 2017, en hausse par rapport à 10,1 % au 31 octobre 2016, essentiellement attribuable au résultat net, déduction faite des dividendes, aux émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions et aux réévaluations des régimes de retraite.
- Ratio de levier selon Bâle III de 3,8 % au 31 janvier 2017, presque inchangé par rapport au 31 octobre 2016.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux IFRS.

RAPPORT DE GESTION

Daté du 28 février 2017

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2016. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, dans le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

Mode de présentation de l'information	4	Méthodes comptables et communication de l'information financière	16
Faits saillants	5	Méthodes comptables et principales estimations comptables	16
Analyse financière	6	Modifications futures de méthodes comptables	16
Résultats consolidés	6	Communication de l'information financière	16
Résultats sectoriels	8	Informations financières supplémentaires	17
Bilan consolidé	13	Divulgateion d'information sur les risques	18
Événement postérieur à la date du bilan consolidé	14	Gestion du capital	19
Transactions avec des parties liées	14	Gestion des risques	25
Titrisation et arrangements hors bilan	15	Données financières trimestrielles	38
Passifs éventuels	15		

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans les sections « Perspectives pour la Banque Nationale » et « Principales tendances économiques » du Rapport annuel 2016, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2017 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, du rendement financier prévu de la Banque et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2017 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la provision pour pertes sur créances. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes.

Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations prospectives ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 48 du Rapport annuel 2016, et plus précisément la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités, y compris la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque et affectant les fonds propres et les liquidités, les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables, les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis (y compris la *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA) aux États-Unis), les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité ainsi que les instructions relatives à leur présentation et leur interprétation, les changements aux cotes de crédit attribuées à la Banque et les perturbations potentielles à l'égard des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution des risques liés aux cyberattaques.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2016. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut être faite en son nom de temps à autre.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Banque sont préparés selon les IFRS, telles que publiées par l'IASB. La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux IFRS pour évaluer les résultats et mesurer la performance globale de la Banque. Le fait de recourir à un tel mode de présentation de l'information donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente de ses activités d'exploitation. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que le résultat net et les autres mesures ajustées en fonction de critères autres que les IFRS n'ont pas une signification standard selon les IFRS et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice financier qui a débuté le 1^{er} novembre 2016. Cette présentation tient compte du fait que les activités de la filiale Credigy Ltd., qui étaient présentées dans le secteur des Marchés financiers, ainsi que les activités de la filiale Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank) et les autres investissements internationaux, qui étaient présentés dans la rubrique *Autres*, sont maintenant présentés dans le secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I). La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2017	2016	Variation %
Résultat net excluant les éléments particuliers			
Particuliers et Entreprises	213	180	18
Gestion de patrimoine	106	84	26
Marchés financiers	183	149	23
Financement spécialisé aux États-Unis et International	38	40	(5)
Autres	(38)	(26)	
Résultat net excluant les éléments particuliers	502	427	18
Éléments liés à la détention des billets restructurés ⁽¹⁾	–	(1)	
Éléments relatifs aux acquisitions ⁽²⁾	(5)	(20)	
Radiation d'une participation dans une entreprise associée ⁽³⁾	–	(145)	
Résultat net	497	261	90
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers	1,35 \$	1,17 \$	15
Éléments relatifs aux acquisitions ⁽²⁾	(0,01)	(0,06)	
Radiation d'une participation dans une entreprise associée ⁽³⁾	–	(0,43)	
Prime versée sur les actions privilégiées rachetées à des fins d'annulation ⁽⁴⁾	–	(0,01)	
Résultat dilué par action	1,34 \$	0,67 \$	100
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires			
Incluant les éléments particuliers	18,4 %	9,5 %	
Excluant les éléments particuliers	18,6 %	16,6 %	

- (1) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2016, un coût de financement de 2 M\$ (1 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré relativement à la détention des billets restructurés.
- (2) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2017, des charges de 6 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux acquisitions (2016 : 27 M\$, 20 M\$ déduction faite des impôts). Ces charges se composent majoritairement de bonis de rétention et comprennent également la quote-part de la Banque des charges d'intégration engagées par Corporation Fiera Capital (Fiera Capital) ainsi que la quote-part de la Banque des charges découlant de sa participation dans Groupe TMX limitée (TMX), notamment des pertes de valeur du goodwill et d'immobilisations incorporelles pour un montant de 18 M\$ (13 M\$ déduction faite des impôts) enregistrées au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2016.
- (3) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2016, la Banque avait radié sa participation dans l'entreprise associée Maple Financial Group Inc. (Maple) pour un montant de 164 M\$ (145 M\$ déduction faite des impôts) suite à l'événement survenu le 6 février 2016, tel que décrit à la section « Analyse du bilan consolidé » à la page 35 du Rapport annuel 2016.
- (4) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2016, une prime de 3 M\$ avait été versée sur les actions privilégiées de premier rang, série 20, rachetées à des fins d'annulation.

FAITS SAILLANTS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2017	2016	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu total	1 633	1 289	27
Résultat net	497	261	90
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	478	239	100
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18,4 %	9,5 %	
Résultat par action			
de base	1,35 \$	0,68 \$	99
dilué	1,34	0,67	100
Résultats d'exploitation en équivalent imposable ⁽¹⁾ et excluant les éléments particuliers ⁽²⁾			
Revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 707	1 530	12
Résultat net excluant les éléments particuliers	502	427	18
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	18,6 %	16,6 %	
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	56,5 %	58,6 %	
Résultat par action excluant les éléments particuliers ⁽²⁾			
de base	1,37 \$	1,18 \$	16
dilué	1,35	1,17	15
Informations sur les actions ordinaires			
Dividendes déclarés	0,56 \$	0,54 \$	
Valeur comptable	29,51	27,77	
Cours de l'action			
haut	56,60	44,11	
bas	46,83	35,83	
clôture	56,17	39,97	
Nombre d'actions ordinaires (<i>en milliers</i>)	340 810	337 535	
Capitalisation boursière	19 143	13 491	

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2017	Au 31 octobre 2016	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	234 119	232 206	1
Prêts et acceptations	126 881	126 178	1
Prêts douteux, déduction faite des provisions totales	(344)	(289)	
en % des prêts et acceptations moyens	(0,3) %	(0,2) %	
Dépôts ⁽³⁾	144 729	142 066	2
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10 058	9 642	4
Actifs sous administration et sous gestion	411 236	397 342	3
Couverture par les résultats	9,30	7,84	
Couverture de l'actif	10,50	10,04	
Ratios réglementaires selon Bâle III			
Ratios des fonds propres ⁽⁴⁾			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	10,6 %	10,1 %	
catégorie 1	14,1 %	13,5 %	
total	15,9 %	15,3 %	
Ratio de levier ⁽⁴⁾	3,8 %	3,7 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	139 %	134 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés	21 298	21 770	(2)
Nombre de succursales au Canada	448	450	-
Nombre de guichets automatiques au Canada	941	938	-

(1) Consulter les « Résultats consolidés » à la page 6.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux IFRS.

(3) Un montant de 2,2 G\$ classé dans les *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* du bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présenté à la rubrique *Dépôts*.

(4) Les ratios sont calculés selon la méthode « tout compris ».

ANALYSE FINANCIÈRE

Résultats consolidés

Au 1^{er} novembre 2016, la Banque a modifié le classement de certains montants de l'état consolidé des résultats afin de mieux refléter la nature des revenus présentés dans le secteur des Particuliers et Entreprises. Ainsi, pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, un montant de 10 M\$ présenté au poste *Revenus autres que d'intérêts – Revenus de crédit* a été reclassé dans le *Revenu net d'intérêts*. Ce reclassement n'a aucune incidence sur le *Résultat net*.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2017	2016	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	798	716	11
Revenus autres que d'intérêts	835	573	46
Revenu total	1 633	1 289	27
Frais autres que d'intérêts	969	903	7
Contribution	664	386	72
Dotations aux pertes sur créances	60	63	(5)
Résultat avant charge d'impôts	604	323	87
Charge d'impôts	107	62	73
Résultat net	497	261	90
Résultat dilué par action (en dollars)	1,34	0,67	100
Équivalent imposable⁽¹⁾			
Revenu net d'intérêts	68	55	
Revenus autres que d'intérêts	4	-	
Charge d'impôts	72	55	
Incidence de l'équivalent imposable sur le résultat net	-	-	
Éléments particuliers⁽²⁾			
Éléments liés à la détention des billets restructurés	-	(2)	
Éléments relatifs aux acquisitions	(6)	(27)	
Radiation d'une participation dans une entreprise associée	-	(164)	
Éléments particuliers avant impôts	(6)	(193)	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers	(1)	(27)	
Éléments particuliers après impôts	(5)	(166)	
Résultats d'exploitation en équivalent imposable⁽¹⁾ et excluant les éléments particuliers⁽²⁾			
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	866	773	12
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	841	757	11
Revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 707	1 530	12
Frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers	965	896	8
Contribution en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	742	634	17
Dotations aux pertes sur créances	60	63	(5)
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	682	571	19
Charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	180	144	25
Résultat net excluant les éléments particuliers	502	427	18
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers (en dollars) ⁽³⁾	1,35	1,17	15
Actif moyen	246 060	232 213	6
Prêts et acceptations moyens	126 191	117 325	8
Prêts douteux, déduction faite des provisions totales	(344)	(132)	
Dépôts moyens	150 336	142 178	6
Ratio d'efficience excluant les éléments particuliers ⁽²⁾	56,5 %	58,6 %	

(1) La Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux IFRS.

(3) Les éléments particuliers du trimestre terminé le 31 janvier 2016 incluaient une prime sur rachat d'actions privilégiées, série 20, à des fins d'annulation de 3 M\$ ou 0,01 \$ par action.

Résultats financiers

La Banque déclare un résultat net de 497 M\$ au premier trimestre de 2017, par rapport à 261 M\$ pour la période correspondante de 2016, une hausse de 236 M\$ en raison de la radiation de la participation de la Banque dans l'entreprise associée Maple Financial Group Inc. (Maple) enregistrée au premier trimestre de 2016, ainsi que de la hausse du résultat net des principaux secteurs d'affaires. Le résultat dilué par action de 1,34 \$ au premier trimestre de 2017 se compare à 0,67 \$ au trimestre correspondant de 2016.

Le résultat net excluant les éléments particuliers de 502 M\$ au premier trimestre de 2017 est en hausse de 18 % par rapport à 427 M\$ au premier trimestre de 2016, et le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers de 1,35 \$ au premier trimestre de 2017 est en hausse de 15 % par rapport à 1,17 \$ au trimestre correspondant de 2016. Les éléments particuliers enregistrés au premier trimestre de 2017, déduction faite des impôts, comprennent des éléments relatifs aux acquisitions pour un montant de 5 M\$ (2016 : 20 M\$ dont un montant de 13 M\$ représentant la quote-part de la Banque des pertes de valeur du goodwill et d'immobilisations incorporelles découlant de sa participation dans TMX). Les éléments particuliers pour le premier trimestre de 2016, déduction faite des impôts, comprenaient également la radiation de la participation de la Banque dans l'entreprise associée Maple pour un montant de 145 M\$ et des éléments liés à la détention des billets restructurés pour un montant de 1 M\$.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers s'établit à 18,6 % pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017, alors qu'il atteignait 16,6 % pour la période correspondante de 2016.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 1 633 M\$ au premier trimestre de 2017, en hausse de 344 M\$ ou 27 % comparativement au trimestre correspondant de 2016. L'augmentation du revenu net d'intérêts est principalement attribuable à la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises, à la hausse du revenu net d'intérêts du secteur de Gestion de patrimoine en partie attribuable à la croissance des dépôts, à la croissance du revenu net d'intérêts de Credigy Ltd. ainsi qu'aux revenus générés par la filiale ABA Bank. Les revenus autres que d'intérêts sont en hausse de 46 % par rapport au premier trimestre de 2016, en raison d'une augmentation des revenus de négociation, des gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente, des commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils et des revenus des fonds communs de placement. De plus, l'augmentation des autres revenus de 143 M\$ s'explique essentiellement par la radiation de la participation dans l'entreprise associée Maple enregistrée au cours du premier trimestre de 2016, atténuée par une baisse de la portion des revenus de Credigy Ltd. enregistrée dans les revenus autres que d'intérêts. La croissance de la quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises est attribuable à la quote-part de la Banque des pertes de valeur du goodwill et d'immobilisations incorporelles découlant de sa participation dans TMX pour un montant de 18 M\$ enregistrée au premier trimestre de 2016. Par ailleurs, ces hausses ont été atténuées par une baisse des revenus de change, autres que de négociation. Le revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers s'établit à 1 707 M\$ au premier trimestre de 2017, en hausse de 12 % comparativement à 1 530 M\$ au premier trimestre de 2016.

Dotations aux pertes sur créances

Pour le premier trimestre de 2017, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 60 M\$, en baisse de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2016, en raison de la diminution des dotations aux pertes sur créances sur les prêts des Services aux particuliers et des Services aux entreprises. Ces diminutions ont été atténuées par l'augmentation des pertes sur les prêts du secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International, principalement attribuable à la filiale Credigy Ltd.

Au 31 janvier 2017, les prêts douteux bruts sont de 442 M\$, en baisse de 50 M\$ depuis le 31 octobre 2016. Cette diminution provient principalement des portefeuilles de prêts aux entreprises. Les prêts douteux représentent 5,3 % du capital tangible ajusté des provisions au 31 janvier 2017, une baisse d'un point de pourcentage par rapport à 6,3 % au 31 octobre 2016. Au 31 janvier 2017, les provisions pour pertes sur créances excèdent les prêts douteux bruts de 344 M\$, comparativement à 289 M\$ au 31 octobre 2016.

Frais autres que d'intérêts

Au premier trimestre de 2017, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 969 M\$, soit une hausse de 7 % par rapport au trimestre correspondant de 2016. L'augmentation des frais autres que d'intérêts est attribuable à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus, et à la hausse des honoraires professionnels. Enfin, une partie de l'augmentation de l'ensemble des frais autres que d'intérêts est attribuable à la filiale ABA Bank qui est consolidée depuis le troisième trimestre de 2016. Les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers s'établissent à 965 M\$ au premier trimestre de 2017 comparativement à 896 M\$ au trimestre correspondant de 2016.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le premier trimestre de 2017 totalise 107 M\$ comparativement à 62 M\$ pour le trimestre correspondant de 2016. Le taux effectif d'imposition du premier trimestre de 2017 s'établit à 18 % par rapport à 19 % au trimestre correspondant de 2016. La variation du taux effectif d'imposition s'explique principalement par des revenus de dividendes exonérés d'impôts plus élevés par rapport au trimestre correspondant de 2016 ainsi que par la radiation de la participation dans l'entreprise associée Maple enregistrée au premier trimestre de 2016.

Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation. Les autres activités opérationnelles ainsi que la Trésorerie corporative sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2017	2016 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	510	485	5
Revenus autres que d'intérêts	245	239	3
Revenu total	755	724	4
Frais autres que d'intérêts	412	416	(1)
Contribution	343	308	11
Dotations aux pertes sur créances	52	62	(16)
Résultat avant charge d'impôts	291	246	18
Charge d'impôts	78	66	18
Résultat net	213	180	18
Marge nette d'intérêts ⁽²⁾	2,24 %	2,25 %	
Actif moyen portant intérêt	90 162	85 779	5
Actif moyen	94 840	91 147	4
Prêts et acceptations moyens	94 482	90 770	4
Prêts douteux nets	220	227	(3)
Prêts douteux nets en % des prêts et acceptations moyens	0,2 %	0,3 %	
Dépôts moyens	51 745	46 421	11
Ratio d'efficacité	54,6 %	57,5 %	

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment un reclassement entre les postes *Revenus autres que d'intérêts* et *Revenu net d'intérêts* afin de mieux refléter la nature des revenus.

(2) La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêt.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 213 M\$ au premier trimestre de 2017 comparativement à un résultat net de 180 M\$ au premier trimestre de 2016, soit une hausse de 18 %. Le revenu total du secteur a progressé de 31 M\$, en raison de la croissance du revenu net d'intérêts de 25 M\$ et de la hausse des revenus autres que d'intérêts de 6 M\$ au premier trimestre de 2017. L'augmentation du revenu net d'intérêts provient principalement de la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises. Cette croissance a été atténuée par un léger recul de la marge nette d'intérêts qui atteint 2,24 % au premier trimestre de 2017, par rapport à 2,25 % au premier trimestre de 2016, une diminution principalement attribuable aux marges sur les prêts.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 29 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2016. L'augmentation s'explique principalement par une croissance des volumes des prêts et des dépôts, atténuée par une diminution des marges nettes d'intérêts, ainsi que par une croissance de l'encours des cartes de crédit. La croissance des revenus autres que d'intérêts provient principalement des revenus sur cartes de crédit, des revenus d'assurances et d'un gain réalisé suite à la révision du mode de distribution des activités d'assurance dommage. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 2 M\$, principalement en raison d'une augmentation du revenu net d'intérêts attribuable à la croissance des volumes de prêts et de dépôts ainsi qu'à l'élargissement de la marge nette d'intérêts. Cette hausse a été atténuée par la diminution des revenus d'acceptations bancaires ainsi que des revenus tirés des activités de change et des instruments financiers dérivés.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, au premier trimestre de 2017, sont en baisse de 4 M\$ ou 1 % par rapport au trimestre correspondant de 2016. Cette diminution s'explique principalement par la rémunération et les avantages du personnel ainsi que par les frais de soutien aux opérations contrebalancés en partie par une hausse des frais liés aux cartes de crédit. Le ratio d'efficacité à 54,6 % pour le premier trimestre de 2017 s'améliore de 2,9 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2016. Les dotations aux pertes sur créances du secteur de 52 M\$ sont en baisse de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2016, ce qui est attribuable aux dotations aux pertes sur créances tant pour les prêts des Services aux particuliers que pour ceux des Services aux entreprises.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2017	2016 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	104	89	17
Revenus tirés des services tarifés	219	196	12
Revenus tirés des transactions et autres revenus	74	71	4
Revenu total	397	356	12
Frais autres que d'intérêts	259	251	3
Contribution	138	105	31
Dotations aux pertes sur créances	1	1	-
Résultat avant charge d'impôts	137	104	32
Charge d'impôts	36	27	33
Résultat net	101	77	31
Éléments particuliers après impôts ⁽²⁾	5	7	
Résultat net excluant les éléments particuliers ⁽²⁾	106	84	26
Actif moyen	11 271	10 944	3
Prêts et acceptations moyens	9 557	9 266	3
Prêts douteux nets	4	7	
Dépôts moyens	31 734	26 671	19
Actifs sous administration et sous gestion	411 236	352 293	17
Ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers ⁽²⁾	63,9 %	68,2 %	

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux IFRS.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 101 M\$ au premier trimestre de 2017 comparativement à 77 M\$ au trimestre correspondant de 2016, une augmentation de 31 %. Le résultat net excluant les éléments particuliers, qui comprennent les éléments liés aux acquisitions des dernières années, s'établit à 106 M\$ au premier trimestre de 2017 par rapport à 84 M\$ au trimestre correspondant de 2016, en hausse de 26 %. Le revenu total du secteur de 397 M\$ est en hausse de 12 % comparativement à 356 M\$ au premier trimestre de 2016. Cette augmentation est principalement expliquée par la hausse du revenu net d'intérêts, attribuable en bonne partie à la croissance des dépôts, ainsi que par les revenus tirés des services tarifés en raison d'une bonne progression des marchés boursiers au cours du premier trimestre de 2017. De plus, les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en hausse de 3 M\$ en raison d'un nombre plus élevé de transactions.

Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 3 % par rapport au trimestre correspondant de 2016 et se chiffrent à 259 M\$ au premier trimestre de 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rémunération variable et des honoraires de gestion externes en raison de la croissance du volume d'activités du secteur générant des revenus plus élevés. Le ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers, à 63,9 % pour le premier trimestre de 2017, s'améliore de 4,3 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2016.

Enfin, les actifs sous administration et sous gestion ont augmenté de 58,9 G\$ ou 17 % en raison des entrées nettes dans les diverses solutions et d'une bonne progression des marchés boursiers.

Marchés financiers

(en équivalent imposable)⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2017	2016 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenus liés aux activités de négociation			
Titres de participation	132	107	23
Titres à revenus fixes	81	65	25
Produits de base et devises	41	44	(7)
	254	216	18
Commissions des marchés financiers	72	50	44
Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	9	(1)	
Services bancaires	81	72	13
Autres	3	(153)	
Revenu total en équivalent imposable	419	184	128
Frais autres que d'intérêts	170	144	18
Contribution en équivalent imposable	249	40	
Dotations aux pertes sur créances	–	–	
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	249	40	
Charge d'impôts en équivalent imposable	66	36	83
Résultat net	183	4	
Éléments particuliers après impôts ⁽³⁾	–	145	
Résultat net excluant les éléments particuliers⁽³⁾	183	149	23
Actif moyen	96 803	85 596	13
Prêts et acceptations moyens (Grandes entreprises seulement)	12 739	11 732	9
Dépôts moyens	20 843	15 617	33
Ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers ⁽³⁾	40,6 %	41,4 %	

(1) Se reporter à la note 21 afférente aux présents états financiers consolidés.

(2) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment le transfert des activités de la filiale Credigy Ltd. qui sont maintenant présentées dans le secteur FSEU&I.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux IFRS.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 183 M\$ au premier trimestre de 2017, par rapport à 4 M\$ au trimestre correspondant de 2016 et le revenu total en équivalent imposable se chiffre à 419 M\$, contre 184 M\$ au premier trimestre de 2016. Ces augmentations s'expliquent en partie par la radiation de la participation dans l'entreprise associée Maple, enregistrée au cours du premier trimestre de 2016. De plus, les revenus liés aux activités de négociation sont en hausse de 18 %, principalement en raison de l'augmentation des revenus liés aux titres de participation et aux titres à revenus fixes qui augmentent de 23 % et 25 %, respectivement. Les commissions des marchés financiers augmentent de 44 % par rapport au trimestre correspondant de 2016 et les revenus des services bancaires affichent une hausse de 13 %. Des gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente ont été enregistrés au premier trimestre de 2017 comparativement à des pertes au trimestre correspondant de 2016.

Les frais autres que d'intérêts du premier trimestre de 2017 de 170 M\$ augmentent de 26 M\$ par rapport au premier trimestre de 2016, principalement en raison de la hausse de la rémunération variable résultant de la croissance des revenus ainsi que de l'augmentation des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficacité de 40,6 % s'améliore de 0,8 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2016. Les dotations aux pertes sur créances sont nulles pour les premiers trimestres de 2017 et 2016.

En excluant la radiation de la participation dans l'entreprise associée Maple enregistrée au premier trimestre de 2016, le résultat net excluant les éléments particuliers est en hausse de 23 %.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2017	2016 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	42	7	
Revenus autres que d'intérêts	76	101	(25)
Revenu total	118	108	9
Credigy	90	103	(13)
International ⁽²⁾	28	5	
Frais autres que d'intérêts	56	48	17
Credigy	43	47	(9)
International ⁽²⁾	13	1	
Contribution	62	60	3
Dotations aux pertes sur créances	7	-	
Résultat avant charge d'impôts	55	60	(8)
Charge d'impôts	17	20	(15)
Résultat net	38	40	(5)
Participations ne donnant pas le contrôle	6	8	(25)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	32	32	-
Actif moyen	6 655	4 360	53
Prêts et créances moyens	4 733	2 522	88
Autres actifs moyens générant des revenus	801	1 424	(44)
Dépôts moyens	1 122		
Ratio d'efficience	47,5 %	44,4 %	

(1) Les montants présentés pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016 sont conformes à la présentation des informations sectorielles de la Banque adoptée pour l'exercice financier qui a débuté le 1^{er} novembre 2016.

(2) Inclut la filiale ABA Bank et les autres investissements internationaux.

Le secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International affiche un résultat net de 38 M\$ au premier trimestre de 2017, par rapport à 40 M\$ au trimestre correspondant de 2016. Le revenu total du secteur se chiffre à 118 M\$, contre 108 M\$ au premier trimestre de 2016, principalement en raison des revenus de la filiale ABA Bank qui est consolidée depuis le troisième trimestre de 2016. La croissance du revenu net d'intérêts de Credigy Ltd. a été atténuée par la baisse des revenus autres que d'intérêts en raison de revenus de collection plus importants au premier trimestre de 2016.

Les frais autres que d'intérêts du premier trimestre de 2017 de 56 M\$ augmentent de 8 M\$ par rapport au premier trimestre de 2016, notamment en raison de la filiale ABA Bank alors que la baisse de la rémunération variable liée à la filiale Credigy Ltd. est en lien avec la diminution des revenus par rapport au premier trimestre de 2016. Les dotations aux pertes sur créances totalisent 7 M\$ pour le premier trimestre de 2017, principalement en raison des dotations aux pertes sur créances de la filiale Credigy Ltd.

Autres

(en équivalent imposable)⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2017	2016 ⁽²⁾
Résultats d'exploitation		
Revenu net d'intérêts	(22)	(38)
Revenus autres que d'intérêts	38	10
Revenu total en équivalent imposable	16	(28)
Frais autres que d'intérêts	72	44
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	(56)	(72)
Charge (économie) d'impôts en équivalent imposable	(18)	(32)
Perte nette	(38)	(40)
Participations ne donnant pas le contrôle	13	14
Perte nette attribuable aux actionnaires de la Banque	(51)	(54)
Éléments particuliers après impôts ⁽³⁾	–	14
Perte nette excluant les éléments particuliers⁽³⁾	(38)	(26)
Actif moyen	36 491	40 166

(1) Se reporter à la note 21 afférente aux présents états financiers consolidés.

(2) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment le transfert des activités de la filiale ABA Bank, ainsi que les autres investissements internationaux qui sont maintenant présentés dans le secteur FSEU&I.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux IFRS.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 38 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à une perte nette de 40 M\$ pour le trimestre correspondant de 2016. La contribution supérieure des activités de trésorerie a été atténuée par les frais liés à la rémunération et aux avantages du personnel ainsi qu'au développement des affaires enregistrés au cours du premier au trimestre de 2017. Pour le premier trimestre de 2016, la perte nette comprenait la quote-part de la Banque des charges découlant de sa participation dans TMX, notamment des pertes de valeur du goodwill et d'immobilisations incorporelles pour un montant de 13 M\$, déduction faite des impôts. La perte nette excluant les éléments particuliers, de 38 M\$ au premier trimestre de 2017 se compare à une perte nette excluant les éléments particuliers de 26 M\$ pour le trimestre correspondant de 2016.

Bilan consolidé

La Banque a modifié le classement de certains montants présentés dans les *Dépôts* et les *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* du bilan consolidé afin de mieux refléter la nature des soldes présentés. Ainsi, au 31 octobre 2016, un montant de 2,2 G\$ provenant des *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* a été reclassé dans les *Dépôts*.

Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2017	Au 31 octobre 2016 ⁽¹⁾	Variation %
Actif			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	8 616	8 183	5
Valeurs mobilières	65 667	64 541	2
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	14 779	13 948	6
Prêts et acceptations (déduction faite des provisions pour pertes sur créances)	126 881	126 178	1
Autres	18 176	19 356	(6)
	234 119	232 206	1
Passif et capitaux propres			
Dépôts	144 729	142 066	2
Autres	75 874	77 026	(1)
Dette subordonnée	1 009	1 012	-
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque	11 708	11 292	4
Participations ne donnant pas le contrôle	799	810	(1)
	234 119	232 206	1

(1) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Actif

Au 31 janvier 2017, la Banque a un actif total de 234,1 G\$ comparativement à 232,2 G\$ au 31 octobre 2016, une augmentation de 1,9 G\$ ou 1 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 8,6 G\$ au 31 janvier 2017, sont en hausse de 0,4 G\$. Les valeurs mobilières ont augmenté de 1,2 G\$ par rapport au 31 octobre 2016, notamment en raison de l'augmentation des titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ont également augmenté de 0,9 G\$.

Les prêts et acceptations au 31 janvier 2017, déduction faite des provisions pour pertes sur créances, sont en hausse de 0,7 G\$ par rapport au 31 octobre 2016, en raison de la croissance des activités de prêts hypothécaires et de prêts aux particuliers alors que les prêts aux entreprises et administrations publiques ont diminué. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2017	Au 31 octobre 2016	Au 31 janvier 2016
Prêts et acceptations			
À la consommation	32 385	31 787	30 286
Hypothécaires résidentiels	49 520	48 868	44 409
Créances sur cartes de crédit	2 120	2 177	2 028
Entreprises et administrations publiques	43 642	44 127	42 353
	127 667	126 959	119 076

Les prêts à la consommation augmentent de 2 % depuis le 31 octobre 2016, principalement en raison de la croissance de la filiale Credigy Ltd. Les prêts hypothécaires résidentiels augmentent également de 1 % depuis le 31 octobre 2016, cette croissance étant attribuable aux activités du secteur des Particuliers et Entreprises et de la filiale ABA Bank. Les prêts et acceptations aux entreprises sont en baisse de 0,5 G\$ depuis le 31 octobre 2016. Depuis un an, les prêts et acceptations ont augmenté de 8,6 G\$ ou 7 %. Les prêts à la consommation, les prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les créances sur cartes de crédit ont connu des hausses respectives de 7 %, 12 % et 5 % depuis un an. Les prêts et acceptations aux entreprises sont en hausse de 3 % depuis un an, en raison majoritairement du financement aux grandes sociétés.

Au 31 janvier 2017, les instruments financiers dérivés se chiffrent à 9,4 G\$, une diminution de 1,0 G\$ depuis le 31 octobre 2016. Cette variation doit être analysée conjointement avec les instruments financiers dérivés présentés au passif qui se chiffrent à 6,6 G\$, en diminution de 1,1 G\$, soit une augmentation de la position nette de 0,1 G\$ depuis le 31 octobre 2016.

Passif

La Banque a un passif total de 221,6 G\$ au 31 janvier 2017 comparativement à 220,1 G\$ au 31 octobre 2016.

Au 31 janvier 2017, le passif-dépôts total de la Banque s'établit à 144,7 G\$ comparativement à 142,1 G\$ au 31 octobre 2016, soit une augmentation de 2,6 G\$ ou 2 %. Le détail de l'épargne totale des particuliers est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2017	Au 31 octobre 2016 ⁽¹⁾	Au 31 janvier 2016 ⁽¹⁾
Bilan			
Dépôts	53 667	52 521	49 566
Hors bilan			
Courtage	118 549	117 157	103 435
Fonds communs de placement	29 431	28 706	25 515
Autres	420	463	900
	148 400	146 326	129 850
Épargne totale des particuliers	202 067	198 847	179 416

(1) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Les dépôts des particuliers de 53,7 G\$ au 31 janvier 2017 sont en hausse de 1,2 G\$ ou 2 % par rapport au 31 octobre 2016. L'épargne des particuliers, incluse dans les actifs sous administration et sous gestion, a augmenté de 2,1 G\$ ou 1 % depuis le début de l'exercice. Depuis un an, les dépôts des particuliers ont augmenté de 4,1 G\$ ou 8 %, en raison des efforts de la Banque pour accroître ce type de dépôts. L'épargne des particuliers, incluse dans les actifs sous administration et sous gestion, a également augmenté de 18,5 G\$ ou 14 % en raison des entrées nettes dans les diverses solutions et d'une bonne progression des marchés boursiers.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 85,4 G\$ ont augmenté de 1,5 G\$ depuis le 31 octobre 2016. Les dépôts des institutions de dépôts de 5,7 G\$ sont stables depuis le 31 octobre 2016. Les autres activités de financement sont en baisse de 1,1 G\$ depuis le 31 octobre 2016, essentiellement en raison d'une diminution des passifs relatifs à des créances cédées et des autres passifs, contrebalancée par une augmentation des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées.

Capitaux propres

Au 31 janvier 2017, les capitaux propres de la Banque s'établissent à 12,5 G\$, en hausse de 0,4 G\$ par rapport au 31 octobre 2016. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des résultats non distribués, attribuable au résultat net déduction faite des dividendes, par les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que par les émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions.

Au 24 février 2017, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 340 798 838 et le nombre d'options d'achat d'actions en circulation est de 16 036 690. Pour des renseignements supplémentaires concernant le capital-actions, se reporter à la note 19 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016 et à la note 12 afférente aux présents états financiers consolidés.

Événement postérieur à la date du bilan consolidé

Rachat de dette subordonnée

Le 15 février 2017, la Banque a annoncé son intention de rembourser par anticipation, le 11 avril 2017, les billets d'une valeur totale de 1,0 G\$ échéant le 11 avril 2022.

Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2016. Pour de plus amples informations, se reporter à la note 29 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 36 et 37 du Rapport annuel 2016. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2017, les billets restructurés ayant été remboursés, la Banque a mis fin à son engagement à contribuer à la facilité de financement de marge des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC). Pour plus de détails sur les garanties et les engagements, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016.

Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés et les entités structurées, se reporter respectivement aux notes 7 et 20 afférentes aux présents états financiers consolidés.

Passifs éventuels

Litiges

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements et aux ententes avec des fournisseurs, incluant des procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, recours collectifs ou autres recours légaux de natures variées. Les développements récents ayant trait à la principale poursuite judiciaire de la Banque sont décrits ci-dessous :

Watson

En 2011, un recours a été intenté devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Visa Corporation Canada (Visa), MasterCard International Incorporated (MasterCard) ainsi que la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières. La demanderesse allègue que les réseaux et les institutions financières se seraient engagés dans un système de collusion qui leur permettrait de maintenir et d'augmenter les frais payés par les marchands sur les transactions effectuées par cartes de crédit Visa et MasterCard. Ce faisant, elles auraient commis notamment des infractions à la *Loi sur la concurrence*. Des dommages-intérêts compensatoires et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2017, la Banque a conclu une entente de principe avec les demandeurs pour régler ce litige dans les cinq juridictions où ce litige a été déposé. Cette entente est sujette à l'approbation de la Cour dans chacune de ces juridictions.

Même s'il n'est pas possible de déterminer quelle sera l'issue des réclamations entreprises ou qui pourraient être entreprises contre la Banque et ses filiales, la Banque considère que, d'après les renseignements dont elle dispose, bien que les montants des passifs éventuels s'y rapportant, pris individuellement ou collectivement, puissent avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation consolidés pour une période donnée, il n'y aurait pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque.

MÉTHODES COMPTABLES ET COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 octobre 2016.

Au 1^{er} novembre 2016, la Banque a modifié le classement de certains revenus du secteur des Particuliers et Entreprises à l'état consolidé des résultats afin de mieux refléter la nature des revenus présentés. Ainsi, pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, un montant de 10 M\$ présenté dans les *Revenus autres que d'intérêts – Revenus de crédit* a été reclassé dans les *Revenus d'intérêts – Prêts*.

Au 1^{er} novembre 2016, la Banque a également modifié la présentation de certaines rubriques du bilan consolidé, et certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment. La rubrique *Créances de clients, de négociants et de courtiers* au 31 octobre 2016 est maintenant présentée dans les *Autres actifs* du bilan consolidé. Tous les dépôts sont regroupés dans une seule rubrique *Dépôts*. Afin de mieux refléter la nature de certains passifs au bilan consolidé, un montant de 2,2 G\$ présenté à la rubrique *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* a été reclassé dans les *Dépôts* au 31 octobre 2016. La rubrique *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* est maintenant présentée dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net, et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 83 à 86 du Rapport annuel 2016.

Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes de l'IASB. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes révisées publiées par l'IASB sur les états financiers consolidés. Se reporter à la note 2 des états financiers annuels consolidés audités de 2016 pour le détail des modifications futures de méthodes comptables, ainsi qu'à la section « Modifications futures de méthodes comptables » présentée aux pages 87 à 89 du Rapport annuel 2016 pour de l'information additionnelle.

Communication de l'information financière

Au cours du premier trimestre de 2017, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Le Conseil de stabilité financière (*Financial Stability Board* ou FSB) élabore des normes dans le domaine de la stabilité financière dont les objectifs relèvent de la coopération dans le domaine de la supervision et de la surveillance des institutions financières. Le BSIF demande aux banques canadiennes de mettre en application certaines recommandations publiées par le FSB. Ces recommandations visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier.

La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. Les prêts à risque sont généralement définis comme étant octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé, et la Banque n'octroie aucun prêt de ce type. Les prêts de catégorie Alt-A sont octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation habituelle en ce qui touche aux revenus. La Banque présente un volume de prêts de catégorie Alt-A de 463 M\$ au 31 janvier 2017 (483 M\$ au 31 octobre 2016).

La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires » disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Les structures de financement à effet de levier sont considérées par la Banque comme des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement, dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement aux autres sociétés du même secteur d'activité. Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 janvier 2017, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 2 711 M\$ (2 694 M\$ au 31 octobre 2016). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 20 afférente aux présents états financiers consolidés.

Le FSB a formé un groupe de travail nommé *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) qui a publié un rapport le 29 octobre 2012, intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, dans lequel 32 recommandations ont été formulées. La Banque s'assure de respecter globalement ces recommandations et poursuit l'amélioration de sa communication de l'information afin de s'aligner sur les pratiques exemplaires, et ce, de façon continue. La communication de l'information requise par le groupe EDTF se retrouve dans le Rapport annuel 2016, dans le présent Rapport aux actionnaires ou dans les documents intitulés « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2017 » et « Informations financières complémentaires pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2017 » disponibles dans le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca. Une table des matières pour aider les utilisateurs à trouver les informations relatives aux 32 recommandations est présentée à la page suivante.

Divulgence d'information sur les risques

Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

		Rapport annuel 2016	Rapport aux actionnaires ⁽¹⁾	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires ⁽¹⁾
Général				
1	Localisation de la divulgation concernant les risques	7	18	
	Rapport de gestion	39 à 82, 94 et 98	19 à 37	
	États financiers consolidés	Notes 1, 7, 17, 24 et 30	Notes 6 et 14	
	Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires			4 à 29
2	Terminologie relative aux risques et mesures de risque	48 à 82		
3	Risques principaux et risques émergents	48 et 49		
4	Principaux nouveaux ratios réglementaires	40 à 42, 71 et 76	19 et 20, 29, 32 et 61	
Gouvernance et gestion des risques				
5	Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	51 à 65		
6	Culture de gestion des risques	51 et 52		
7	Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	47, 51 et 52		
8	Tests de tension	39, 52, 60 et 69 à 73		
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques				
9	Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	40 à 42	19 et 20	
10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			4 à 7
11	Évolution des fonds propres réglementaires	44	21	
12	Planification en matière de capital	39 à 47		
13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	45 et 47	22	8
14	Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	45 et 56 à 60	22	8
15	Risque de crédit lié au portefeuille bancaire	45	22	8 et 11 à 16
16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	46	23	9
17	Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	55, 58 et 67		11 à 17
Liquidité				
18	Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	71 à 77	29 à 33	
Financement				
19	Sommaire des actifs grevés et non grevés	74 et 75	31	
20	Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	183 à 187	34 à 37	
21	Stratégie de financement et sources de financement	77 à 79	33	
Risque de marché				
22	Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	65 et 66	26 et 27	
23	Facteurs de risque de marché	64, 67 à 70, 170 à 172	27 à 29	
24	VaR : hypothèses, limites et processus de validation	67 à 69		
25	Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	67 à 70		
Risque de crédit				
26	Expositions au risque de crédit	59, 63 et 141 à 144	25 et 55 à 57	10 à 24 et 19 à 25 ⁽²⁾
27	Politiques d'identification des prêts douteux	61, 114 et 115		
28	Évolution des prêts douteux et provisions pour pertes sur créances	94, 98 et 141 à 144	55 à 57	20
29	Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	61, 62 et 154 à 156		25 et 26
30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	60 à 62		22 et 24
Autres risques				
31	Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	50 et 80 à 82		
32	Événements liés aux risques connus publiquement	80	Aucun	

(1) Pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2017.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2017 ».

GESTION DU CAPITAL

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2016 aux pages 39 à 47.

Accord de Bâle

Le cadre réglementaire de Bâle III a établi des dispositions de transition qui s'échelonnent de 2013 à 2019. Le BSIF a introduit deux méthodes pour déterminer les fonds propres. La méthode dite « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Celle dite « transitoire » respecte les lignes directrices du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et, en plus d'appliquer le retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles, met aussi en œuvre une application progressive et plus souple des ajustements réglementaires requis. La Banque divulguera ses ratios des fonds propres calculés selon les deux méthodes chaque trimestre jusqu'au début de 2019. Néanmoins, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent les seuils minimaux « tout compris » plutôt que les seuils minimaux calculés selon la méthode « transitoire ».

Par conséquent, la Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes sont tenues de maintenir un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 8,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 9,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %, tous déterminés selon la méthode « tout compris ». Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % et une surcharge relative aux banques d'importance systémique intérieure (BIS) de 1 %.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y a de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1^{er} janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, font l'objet de droits acquis et seront progressivement éliminés sur une période de 10 ans. La Banque prévoit éliminer progressivement tous ses instruments non assortis d'une clause de FPUNV sans recourir à la clause de rachat sur événement réglementaire.

Afin d'assurer une mise en œuvre semblable à celle réalisée dans d'autres pays, le BSIF a décidé d'adopter progressivement les exigences relatives à la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA) sur une période de cinq ans à compter de 2014. Pour l'exercice financier 2017, 72 %, 77 % et 81 % du total de la charge de CVA seront respectivement appliqués au calcul du ratio des fonds propres CET1, du ratio des fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres. Ces pourcentages continueront à augmenter chaque année pour atteindre un taux de 100 % d'ici 2019.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %. Le ratio de levier est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales réglementaires relatives aux ratios « tout compris » du BSIF. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires » publié trimestriellement et disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca. De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible dans le site Internet de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

En décembre 2016, le BSIF a publié une mise à jour de ses Normes de fonds propres (NFP) qui, notamment, modifie les règles pour la comptabilisation de placements en actions dans des fonds et le calcul de la réserve anticyclique. La Banque estime que l'effet de la réserve anticyclique sur ses ratios des fonds propres est minime puisqu'elle ne détient pas d'expositions importantes dans les pays visés par cette réserve.

La Banque continue de surveiller de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2016, qui est toujours d'actualité, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2016, aux pages 42 et 43.

Le tableau ci-après présente les ratios des fonds propres et le ratio de levier déterminés selon la méthode « tout compris » ainsi que les cibles réglementaires en vertu de Bâle III.

	Ratios réglementaires		Ratios réglementaires minimums à maintenir	
	Au 31 janvier 2017	Au 31 octobre 2016	CBCB 2017 ⁽¹⁾	BSIF 2017 ⁽¹⁾⁽²⁾
Ratios des fonds propres				
CET1	10,6 %	10,1 %	5,75 %	8,0 %
catégorie 1	14,1 %	13,5 %	7,25 %	9,5 %
total	15,9 %	15,3 %	9,25 %	11,5 %
Ratio de levier	3,8 %	3,7 %	s.o.	3,0 %

s.o. Sans objet

(1) Pour les ratios des fonds propres, comprend la réserve de conservation de 1,25 % établie par le CBCB et celle de 2,5 % établie par le BSIF.

(2) Pour les ratios des fonds propres, comprend une surcharge de 1 % relative aux BIS1 depuis le 1^{er} janvier 2016.

Activités de gestion

Le 15 février 2017, la Banque a annoncé son intention de rembourser par anticipation, le 11 avril 2017, les billets d'une valeur totale de 1,0 G\$ échéant le 11 avril 2022.

Variation des fonds propres réglementaires ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier 2017
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	
Solde d'ouverture	6 865
Émission d'actions ordinaires (y compris aux termes du régime d'options d'achat d'actions)	119
Rachat d'actions ordinaires	–
Surplus d'apport	(16)
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires	(210)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	478
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	3
Autres	91
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	(33)
Valeurs mobilières disponibles à la vente	(8)
Autres	–
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(5)
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	(11)
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Variation des autres ajustements réglementaires ⁽²⁾	(5)
Solde de clôture	7 268
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
Solde d'ouverture	2 400
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	–
Rachat des fonds propres	–
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	–
Solde de clôture	2 400
Total des fonds propres de catégorie 1	9 668
Fonds propres de catégorie 2	
Solde d'ouverture	1 241
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	–
Rachat des fonds propres	–
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	–
Variation de certaines provisions pour pertes sur prêts	4
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	–
Solde de clôture	1 245
Total des fonds propres réglementaires	10 913

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

(2) Représente la variation des placements dans les fonds propres CET1 de la Banque.

Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1 a augmenté de 0,4 G\$ pour s'établir à 68,6 G\$ au 31 janvier 2017, comparativement à 68,2 G\$ au 31 octobre 2016. La croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques a été compensée par le remboursement des billets restructurés des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC) et par la variation du taux de change.

Adéquation des fonds propres selon Bâle III ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Exposition en cas de défaut	Au 31 janvier 2017				Au 31 octobre 2016	
		Actif pondéré en fonction des risques			Exigence de capital ⁽²⁾	Actif pondéré en fonction des risques	
		Approche standardisée	Approche NI avancée	Autre approche	Total		Total
Risque de crédit							
Particuliers							
Hypothèques résidentielles	44 820	739	4 653	–	5 392	431	5 455
Crédits rotatifs admissibles	5 633	–	1 155	–	1 155	92	1 178
Particuliers – autres	16 007	2 323	4 957	–	7 280	582	6 823
Autres que particuliers							
Entreprises	59 441	1 810	25 416	–	27 226	2 178	27 393
États souverains	27 477	224	633	–	857	69	875
Institutions financières	5 100	207	1 266	–	1 473	118	1 574
Titre du portefeuille bancaire ⁽³⁾	886	–	886	–	886	71	875
Titrisation	3 732	–	304	–	304	24	831
Autres actifs	25 950	–	–	3 137	3 137	251	3 176
Risque de crédit de contrepartie							
Entreprises	14 328	67	142	–	209	17	347
États souverains	35 718	–	33	–	33	3	34
Institutions financières	44 420	–	436	–	436	35	402
Portefeuille de négociation	9 174	101	2 089	–	2 190	175	2 345
Charge d'ajustement de l'évaluation de crédit ⁽⁴⁾		2 030	–	–	2 030	162	2 055
Facteur scalaire réglementaire		–	2 540	–	2 540	203	2 540
Total - Risque de crédit	292 686	7 501	44 510	3 137	55 148	4 411	55 903
Risque de marché							
VaR		–	1 340	–	1 340	107	1 014
VaR en période de tension		–	1 632	–	1 632	131	1 067
Risque spécifique de taux d'intérêt		843	–	–	843	67	726
Total - Risque de marché		843	2 972	–	3 815	305	2 807
Risque opérationnel		9 611	–	–	9 611	769	9 495
Total	292 686	17 955	47 482	3 137	68 574	5 485	68 205

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

(2) L'exigence de capital est égale à 8 % de l'actif pondéré en fonction des risques.

(3) Calculé selon la méthode de pondération simple.

(4) Calculé en tenant compte de l'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1.

Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le

	31 janvier 2017		
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie ⁽²⁾	Total
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début	50 720	5 183	55 903
Taille du portefeuille	596	(141)	455
Qualité du portefeuille	(738)	(94)	(832)
Mises à jour des modèles	-	-	-
Méthode et politique	-	-	-
Acquisitions et cessions	-	-	-
Variation de change	(328)	(50)	(378)
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin	50 250	4 898	55 148
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début			2 807
Variation des niveaux de risque ⁽³⁾			1 008
Mises à jour des modèles			-
Méthode et politique			-
Acquisitions et cessions			-
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin			3 815
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début			9 495
Variation des niveaux de risque			116
Acquisitions et cessions			-
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin			9 611
Actif pondéré en fonction des risques à la fin			68 574

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

(2) Calculé en tenant compte de l'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1.

(3) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires, tels qu'une nouvelle réglementation.

Ratios des fonds propres réglementaires

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 10,6 %, à 14,1 % et à 15,9 % au 31 janvier 2017, soit au-delà des exigences réglementaires, comparativement à des ratios de 10,1 %, de 13,5 % et de 15,3 %, respectivement, au 31 octobre 2016. L'augmentation des ratios des fonds propres est essentiellement attribuable au résultat net, déduction faite des dividendes, aux émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions, aux réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi ainsi qu'au remboursement des billets restructurés des conduits VAC. Le ratio de levier en date du 31 janvier 2017 s'établit à 3,8 %, comparativement à 3,7 % au 31 octobre 2016.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2017	Au 31 octobre 2016
Fonds propres		
CET1	7 268	6 865
catégorie 1	9 668	9 265
total	10 913	10 506
Actif pondéré en fonction des risques		
pour les fonds propres CET1	68 574	68 205
pour les fonds propres de catégorie 1	68 715	68 430
pour le total des fonds propres	68 828	68 623
Exposition totale	256 330	253 097
Ratios des fonds propres		
CET1	10,6 %	10,1 %
catégorie 1	14,1 %	13,5 %
total	15,9 %	15,3 %
Ratio de levier	3,8 %	3,7 %

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

Dividendes

Le 28 février 2017, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 56 cents par action ordinaire payable le 1^{er} mai 2017 aux actionnaires inscrits le 27 mars 2017.

GESTION DES RISQUES

La Banque vise le maintien de sa performance financière en assurant une gestion prudente et un sain équilibre entre le rendement et les risques assumés. La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités, et elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'expansion des affaires. La structure de gouvernance de la Banque pour la gestion des risques est demeurée en grande partie identique à celle décrite dans le Rapport annuel 2016.

La gestion des risques exige une bonne compréhension de tous les types de risque présents à l'échelle de la Banque. Outre l'assurance qu'elle doit donner que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables, la gestion efficace des risques peut servir à contrôler la volatilité des résultats de la Banque. Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables.

Certains risques sont présentés ci-après. Pour plus de détails, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2016, aux pages 48 à 82. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 6 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires.

Les montants du tableau suivant représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes sur créances, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 janvier 2017	Au 31 octobre 2016
	Montants utilisés	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽¹⁾	Instruments financiers dérivés hors bourse	Autres éléments hors bilan ⁽²⁾	Total	Total
Particuliers							
Hypothèques résidentielles	38 696	6 124	–	–	–	44 820	46 578
Crédits rotatifs admissibles	2 719	2 914	–	–	–	5 633	5 716
Particuliers – autres	14 585	1 334	–	–	88	16 007	15 374
	56 000	10 372	–	–	88	66 460	67 668
Autres que particuliers							
Entreprises	41 001	15 607	14 313	15	2 833	73 769	72 707
États souverains	23 401	3 945	35 413	305	131	63 195	57 713
Institutions financières	4 214	199	43 963	456	688	49 520	42 094
	68 616	19 751	93 689	776	3 652	186 484	172 514
Portefeuille de négociation	–	–	–	9 174	–	9 174	9 623
Titrisation	–	–	–	–	3 732	3 732	4 068
Total – Risque de crédit brut	124 616	30 123	93 689	9 950	7 472	265 850	253 873
Approche standardisée	10 799	71	2 378	126	476	13 850	13 802
Approche NI avancée	113 817	30 052	91 311	9 824	6 996	252 000	240 071
Total – Risque de crédit brut	124 616	30 123	93 689	9 950	7 472	265 850	253 873

(1) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(2) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2017 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2017 » disponibles dans le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes sur les positions du bilan et hors bilan liées à la variation des paramètres du marché. La gestion de ce risque représente donc une compétence fondamentale pour la Banque, en ce qui touche aux activités de tenue de marché, de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 janvier 2017
	Solde au bilan	Mesures de risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	8 616	186	8 010	420	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	47 940	47 230	710	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Disponibles à la vente	12 254	–	12 254	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
Détenues jusqu'à leur échéance	5 473	–	5 473	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	14 779	–	14 779	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Prêts, déduction faite des provisions	120 388	6 440	113 948	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 493	–	6 493	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	9 408	8 521	887	–	Taux d'intérêt et taux de change
Créances achetées	1 727	–	1 727	–	Taux d'intérêt
Actif au titre des prestations définies	74	–	74	–	Autres
Autres	6 967	–	–	6 967	
	234 119	62 377	164 355	7 387	
Passifs					
Dépôts	144 729	4 848	139 881	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 493	–	6 493	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 544	14 544	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	23 933	–	23 933	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Instruments financiers dérivés	6 551	5 664	887	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	19 516	4 151	15 365	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	190	–	190	–	Autres
Autres	4 647	40	1 346	3 261	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	1 009	–	1 009	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	221 612	29 247	189 104	3 261	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2016.
- (2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2016.
- (4) La juste valeur des titres de participation classés disponibles à la vente est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux présents états financiers consolidés.
- (5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion de capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2016

	Solde au bilan	Mesures de risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	8 183	181	7 580	422	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	45 964	44 545	1 419	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et autres ⁽⁴⁾
Disponibles à la vente	14 608	–	14 608	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁵⁾
Détenues jusqu'à leur échéance	3 969	–	3 969	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	13 948	–	13 948	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Prêts, déduction faite des provisions	119 747	6 454	113 293	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite des provisions	6 431	–	6 431	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	10 416	9 195	1 221	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change
Créances achetées	1 858	–	1 858	–	Taux d'intérêt
Actif au titre des prestations définies	48	–	48	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	7 034	–	–	7 034	
	232 206	60 375	164 375	7 456	
Passifs					
Dépôts ⁽⁹⁾	142 066	4 826	137 240	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 441	–	6 441	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 207	14 207	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	22 636	–	22 636	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Instruments financiers dérivés	7 725	6 818	907	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	20 131	4 378	15 753	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	314	–	314	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres ⁽⁹⁾	5 572	43	1 346	4 183	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	1 012	–	1 012	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	220 104	30 272	185 649	4 183	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2016.
- (2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2016.
- (4) Se reporter à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés audités au 31 octobre 2016 à la section « Véhicules d'actifs cadres ».
- (5) La juste valeur des titres de participation classés disponibles à la vente est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux présents états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion de capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.
- (7) Se reporter aux notes 17 et 18 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités au 31 octobre 2016.
- (8) Se reporter à la note 24 afférente aux états financiers annuels consolidés audités au 31 octobre 2016.
- (9) Un montant de 2,2 G\$ classé dans les *Passifs – Autres* au 31 octobre 2016 est maintenant présenté à la rubrique *Dépôts*.

Activités de négociation

Le premier tableau présenté ci-dessous illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation. Le second tableau présenté à la page suivante illustre la distribution de la SVaR, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue suite à la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le

	31 janvier 2017				31 octobre 2016		31 janvier 2016	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin
Taux d'intérêt	(3,1)	(7,8)	(5,7)	(6,4)	(3,1)	(3,6)	(5,1)	(5,3)
Taux de change	(1,6)	(3,7)	(2,7)	(1,9)	(2,5)	(2,8)	(2,8)	(3,0)
Actions	(2,8)	(4,9)	(3,3)	(2,8)	(3,0)	(3,0)	(4,1)	(4,2)
Contrats sur produits de base	(0,6)	(1,2)	(1,0)	(1,1)	(1,0)	(0,9)	(1,7)	(0,7)
Effet de corrélation ⁽²⁾	s.o.	s.o.	6,0	5,9	4,4	5,3	7,3	5,4
VaR totale de négociation	(4,9)	(9,2)	(6,7)	(6,3)	(5,2)	(5,0)	(6,4)	(7,8)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risque.

- (1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.
- (2) La VaR de négociation totale est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2017				31 octobre 2016		31 janvier 2016	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin
Taux d'intérêt	(5,2)	(10,1)	(7,7)	(8,5)	(5,0)	(6,0)	(9,4)	(9,0)
Taux de change	(1,5)	(8,6)	(3,4)	(1,5)	(2,9)	(3,7)	(3,8)	(8,0)
Actions	(2,9)	(12,7)	(5,1)	(5,0)	(3,4)	(3,3)	(5,3)	(6,1)
Contrats sur produits de base	(0,8)	(2,1)	(1,4)	(1,3)	(1,1)	(1,0)	(2,4)	(0,9)
Effet de corrélation ⁽²⁾	s.o.	s.o.	9,4	8,9	7,0	8,2	12,3	13,9
SVaR totale de négociation	(5,8)	(13,6)	(8,2)	(7,4)	(5,4)	(5,8)	(8,6)	(10,1)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risque.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la SVaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La SVaR de négociation totale est inférieure à la somme des SVaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

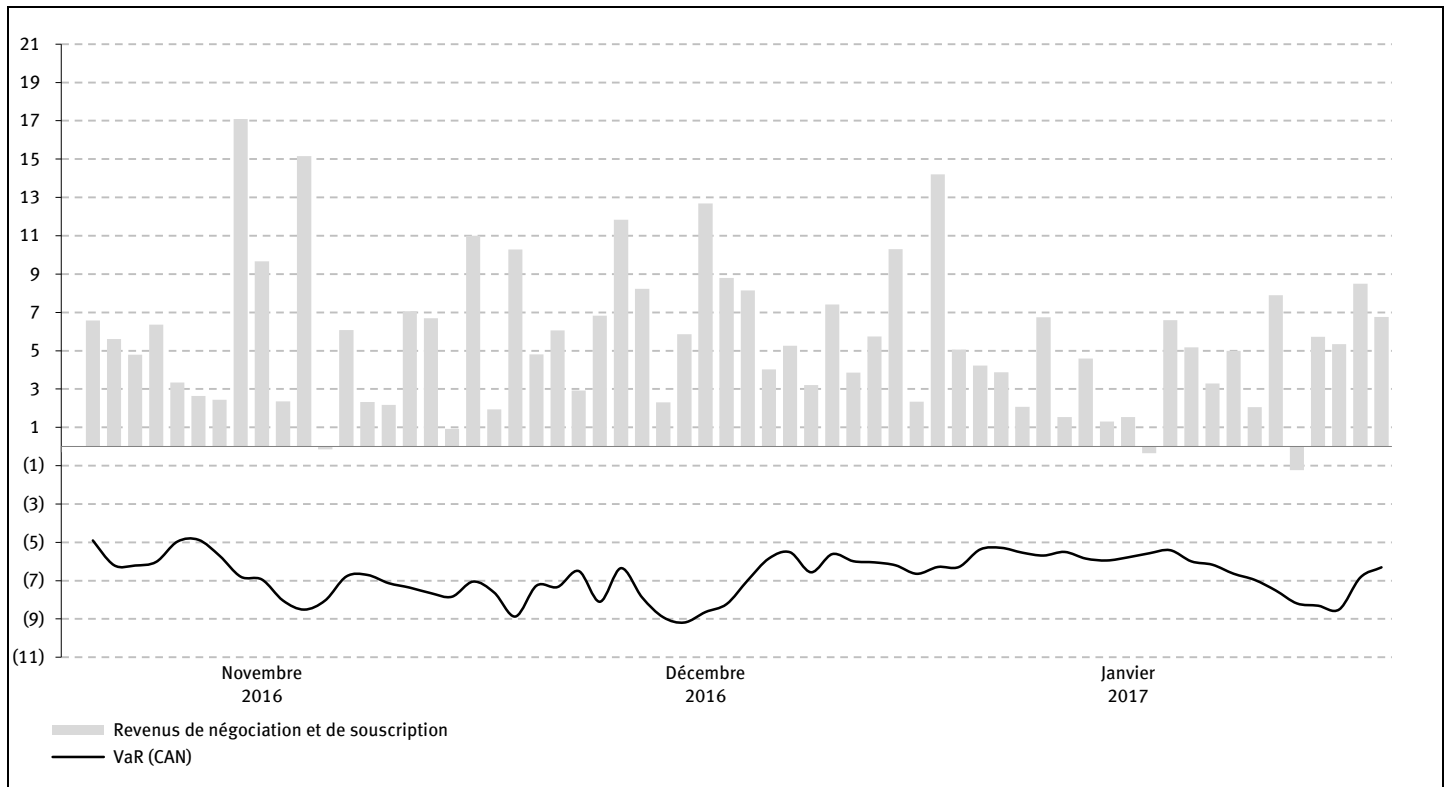
La VaR totale de négociation atteint 6,3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017 par rapport à 5,0 M\$ pour le trimestre terminé le 31 octobre 2016. Cette augmentation s'explique principalement par la VaR pour le risque de taux d'intérêt qui a presque doublé au cours de la période passant de 3,6 M\$ pour le trimestre terminé le 31 octobre 2016 à 6,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017. La SVaR totale de négociation atteint 7,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017 par rapport à 5,8 M\$ pour le trimestre terminé le 31 octobre 2016. Cette hausse provient essentiellement de la SVaR pour le risque sur actions et de la SVaR pour le risque de taux d'intérêt, qui affichent une augmentation de 1,7 M\$ et 2,5 M\$, respectivement.

Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le tableau suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant plus de 95 % des jours du trimestre terminé le 31 janvier 2017. Un jour a été marqué par des pertes nettes de négociation quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune perte n'excédait la limite de la VaR.

Trimestre terminé le 31 janvier 2017

(en millions de dollars canadiens)



Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Les tableaux suivants illustrent l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2017					
	Effet sur les capitaux propres			Effet sur le revenu net d'intérêts		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(204)	23	(181)	(11)	49	38
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	197	(7)	190	29	(34)	(5)

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2016					
	Effet sur les capitaux propres			Effet sur le revenu net d'intérêts		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(210)	26	(184)	(10)	33	23
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	169	(33)	136	18	(37)	(19)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque. Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque continue de surveiller de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2016, qui est toujours d'actualité, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2016, à la page 71.

Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. Ce portefeuille se compose de valeurs mobilières extrêmement liquides, pour la plupart émises ou garanties par des gouvernements, et de prêts en espèces assortis d'échéances inférieures à 30 jours. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2017					Au 31 octobre 2016
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	8 616	–	8 616	1 658	6 958	6 201
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	21 377	17 807	39 184	22 543	16 641	15 356
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	16 475	13 879	30 354	23 186	7 168	7 553
Autres titres de créance	4 404	1 282	5 686	2 418	3 268	3 488
Titres de participation	23 411	47 890	71 301	60 952	10 349	9 349
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	10 728	–	10 728	4 161	6 567	4 236
Au 31 janvier 2017	85 011	80 858	165 869	114 918	50 951	
Au 31 octobre 2016	80 541	71 292	151 833	105 650		46 183

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2017		Au 31 octobre 2016
Actifs liquides non grevés par entité			
Banque Nationale (société mère)	29 291		25 951
Filiales canadiennes	9 618		8 185
Filiales et succursales étrangères	12 042		12 047
	50 951		46 183

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2017		Au 31 octobre 2016
Actifs liquides non grevés par monnaie			
Dollar canadien	34 108		28 629
Dollar américain	11 668		13 829
Autres devises	5 175		3 725
	50 951		46 183

Portefeuille d'actifs liquides – Moyenne ⁽⁴⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier 2017				
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	9 415	–	9 415	1 534	7 881
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	21 822	18 431	40 253	23 688	16 565
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	16 623	13 607	30 230	23 785	6 445
Autres titres de créance	4 253	1 251	5 504	2 214	3 290
Titres de participation	24 876	47 321	72 197	59 724	12 473
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	10 291	–	10 291	3 990	6 301
	87 280	80 610	167 890	114 935	52 955

(1) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(2) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de vente et valeurs mobilières empruntées.

(3) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(4) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2017					
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Cédés en nantissement	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour nantissement	Autres ⁽³⁾	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	80	1 578	6 958	–	8 616	0,7
Valeurs mobilières	28 476	–	37 191	–	65 667	12,2
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	14 544	235	–	14 779	6,2
Prêts, déduction faite des provisions	36 151	–	6 567	77 670	120 388	15,4
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	6 493	6 493	–
Instruments financiers dérivés	–	–	–	9 408	9 408	–
Créances achetées	–	–	–	1 727	1 727	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	630	630	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 170	1 170	–
Goodwill	–	–	–	1 410	1 410	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 151	1 151	–
Autres actifs	–	–	–	2 680	2 680	–
	64 707	16 122	50 951	102 339	234 119	34,5

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2016					
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Cédés en nantissement	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour nantissement	Autres ⁽³⁾	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	94	1 888	6 201	–	8 183	0,9
Valeurs mobilières	28 176	–	35 746	619	64 541	12,1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	13 948	–	–	13 948	6,0
Prêts, déduction faite des provisions	36 151	–	4 236	79 360	119 747	15,6
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite des provisions	–	–	–	6 431	6 431	–
Instruments financiers dérivés	–	–	–	10 416	10 416	–
Créances achetées	–	–	–	1 858	1 858	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	645	645	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 338	1 338	–
Goodwill	–	–	–	1 412	1 412	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 140	1 140	–
Autres actifs ⁽⁴⁾	–	–	–	2 547	2 547	–
	64 421	15 836	46 183	105 766	232 206	34,6

(1) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.

(2) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et par conséquent ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.

(3) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la SCHL qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

(4) La rubrique *Créances de clients, de négociants et de courtiers* d'un montant de 843 M\$ présentée séparément dans le bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présentée dans les *Autres actifs*.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

L'objectif principal du LCR est de veiller à ce que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 % depuis le 1^{er} janvier 2015. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*High-quality liquid assets* ou HQLA) pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et le BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2017 est de 139 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Pour le trimestre terminé le		
		31 janvier 2017	31 octobre 2016
	Valeur non pondérée ⁽²⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)			
1 Total HQLA	s.o.	44 232	36 702
Sorties de trésorerie			
2 Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	38 109	2 553	2 425
3 Dépôts stables	17 973	539	519
4 Dépôts moins stables	20 136	2 014	1 906
5 Financement institutionnel non garanti, dont :	56 397	30 839	26 163
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties)	10 628	2 541	2 791
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	38 258	20 787	15 342
8 Dettes non garanties	7 511	7 511	8 030
9 Financement institutionnel garanti	s.o.	8 060	6 352
10 Exigences supplémentaires dont :	37 456	9 537	10 465
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	9 277	5 111	5 059
12 Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	969	969	1 987
13 Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	27 210	3 457	3 419
14 Autres engagements de crédit contractuels	947	321	134
15 Autres engagements de crédit conditionnels	71 958	809	793
16 Total des sorties de trésorerie	s.o.	52 119	46 332
Entrées de trésorerie			
17 Prêts garantis (par ex. prise en pension)	57 787	9 494	8 949
18 Entrées liées aux expositions pleinement productives	7 135	4 049	4 322
19 Autres entrées de trésorerie	6 825	6 825	5 630
20 Total des entrées de trésorerie	71 747	20 368	18 901
		Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾
21 Total des HQLA	s.o.	44 232	36 702
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s.o.	31 751	27 431
23 Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁵⁾	s.o.	139 %	134 %

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(4) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(5) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des 62 observations quotidiennes du trimestre.

Les actifs liquides de niveau 1 représentent 88 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 31 janvier 2017 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Risque de financement

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La Banque maintient un bon équilibre entre ses sources de financement au moyen d'une diversification appropriée de ses véhicules de financement non garantis, de programmes de titrisation et de financement garanti. La Banque diversifie également son financement par devise, par secteur géographique et par échéance. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre le passif-dépôts provenant du réseau de distribution aux particuliers de la Banque, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

Les niveaux de financement et de liquidité sont demeurés sains et robustes au cours de la période et la Banque ne prévoit pas d'événement, d'engagement ou d'exigence qui pourrait avoir une incidence importante sur sa position en matière de risque de liquidité et de financement.

La composition du bilan de la Banque est diversifiée et conforme à sa stratégie de financement. Les activités bancaires de base sont entièrement financées au moyen de dépôts de particuliers et d'entreprises et des programmes de titrisation. Outre les dépôts de base, la Banque reçoit aussi des dépôts non négociables des gouvernements et des grandes entreprises. Les fonds obtenus au moyen du financement institutionnel sont maintenus sous forme d'encaisse et de valeurs mobilières. Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2017							
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques ⁽²⁾	2 089	61	4	–	2 154	–	–	2 154
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽³⁾	1 019	1 380	1 019	203	3 621	442	–	4 063
Papier commercial adossé à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–
Billets de premier rang non garantis à moyen terme ⁽⁴⁾	–	2 401	590	4 491	7 482	3 403	4 310	15 195
Billets structurés de premier rang non garantis	–	–	–	–	–	20	4 742	4 762
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	352	1 305	1 657	3 314	3 352	12 850	19 516
Obligations sécurisées	–	–	–	–	–	2 371	4 126	6 497
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	–	–	–	–	36	872	908
Passifs subordonnés ⁽⁵⁾	–	1 000	–	–	1 000	–	9	1 009
Autres ⁽⁶⁾	3 947	–	1	–	3 948	–	–	3 948
	7 055	5 194	2 919	6 351	21 519	9 624	26 909	58 052
Financement garanti	–	352	1 305	1 657	3 314	5 759	17 848	26 921
Financement non garanti	7 055	4 842	1 614	4 694	18 205	3 865	9 061	31 131
	7 055	5 194	2 919	6 351	21 519	9 624	26 909	58 052
Au 31 octobre 2016	6 207	3 880	4 854	5 850	20 791	7 250	29 549	57 590

(1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.

(2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.

(5) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

(6) La catégorie *Autres* comprend les dépôts à terme non négociables des institutions financières autres que des banques, telles que des courtiers, des caisses de retraite et des sociétés de fiducie.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un, de deux ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2017		
	Diminution d'un cran	Diminution de deux crans	Diminution de trois crans
Dérivés ⁽¹⁾	21	37	71

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 31 janvier 2017, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2016. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2017									Total
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	6 520	401	24	7	11	4	–	–	1 649	8 616
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	1 535	1 143	1 181	1 228	913	6 866	7 210	5 129	22 735	47 940
Disponibles à la vente	6	257	2	64	54	491	6 205	4 623	552	12 254
Détenues jusqu'à leur échéance	–	–	–	483	25	47	4 336	582	–	5 473
	1 541	1 400	1 183	1 775	992	7 404	17 751	10 334	23 287	65 667
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	5 517	2 403	3 852	80	202	1 561	–	–	1 164	14 779
Prêts et acceptations ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	658	1 076	2 620	1 672	1 493	7 904	32 925	1 157	15	49 520
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	861	435	762	602	573	2 512	9 206	2 082	17 472	34 505
Aux entreprises et aux administrations publiques	7 224	2 697	4 372	2 643	3 387	3 188	8 883	2 325	2 430	37 149
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 285	1 071	137	–	–	–	–	–	–	6 493
Provisions pour pertes sur créances									(786)	(786)
	14 028	5 279	7 891	4 917	5 453	13 604	51 014	5 564	19 131	126 881
Autres										
Instruments financiers dérivés	553	683	382	468	397	893	2 315	3 717	–	9 408
Créances achetées									1 727	1 727
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									630	630
Immobilisations corporelles									1 170	1 170
Goodwill									1 410	1 410
Immobilisations incorporelles									1 151	1 151
Autres actifs ⁽¹⁾	374	98	104	107	78	113	24	84	1 698	2 680
	927	781	486	575	475	1 006	2 339	3 801	7 786	18 176
	28 533	10 264	13 436	7 354	7 133	23 579	71 104	19 699	53 017	234 119

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2017									Total
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	
Passif et capitaux propres										
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾										
Particuliers	1 274	2 083	1 855	1 463	1 901	5 094	8 885	1 964	29 148	53 667
Entreprises et administrations publiques	9 145	5 113	2 313	3 017	3 165	7 243	8 238	5 342	41 790	85 366
Institutions de dépôts	3 347	346	30	7	–	–	–	56	1 910	5 696
	13 766	7 542	4 198	4 487	5 066	12 337	17 123	7 362	72 848	144 729
Autres										
Acceptations	5 285	1 071	137	–	–	–	–	–	–	6 493
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	496	494	569	184	271	794	3 683	5 282	2 771	14 544
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	11 503	1 405	5 389	2 630	–	–	–	–	3 006	23 933
Instruments financiers dérivés	507	591	285	285	360	743	1 538	2 242	–	6 551
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	352	1 305	551	1 106	3 352	8 496	4 354	–	19 516
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	36	872	–	–	908
Autres passifs – autres éléments ⁽¹⁾⁽⁵⁾	457	67	16	17	201	28	90	92	2 961	3 929
	18 248	3 980	7 701	3 667	1 938	4 953	14 679	11 970	8 738	75 874
Dettes subordonnées	–	1 000	–	–	–	–	–	9	–	1 009
Capitaux propres									12 507	12 507
	32 014	12 522	11 899	8 154	7 004	17 290	31 802	19 341	94 093	234 119
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	222	80	252	211	979	834	457	215	–	3 250
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	7 336	7 336
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	–	15	2 753	15	2 298	–	–	–	5 081
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	1 160	959	1 611	1 582	2 212	8 081	10 921	467	22 492	49 485
Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats	87	169	243	235	222	719	1 526	500	–	3 701

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en nantissement des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 2,3 G\$.

(8) Ces montants incluent 21,4 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2016

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	5 487	199	21	22	7	–	–	–	2 447	8 183
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par										
le biais du résultat net	1 066	1 207	2 646	702	935	4 800	7 864	5 641	21 103	45 964
Disponibles à la vente	108	177	134	76	63	365	7 553	5 580	552	14 608
Détenues jusqu'à leur échéance	–	–	–	–	472	30	3 263	204	–	3 969
	1 174	1 384	2 780	778	1 470	5 195	18 680	11 425	21 655	64 541
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	4 842	2 320	2 846	1 532	10	456	–	–	1 942	13 948
Prêts et acceptations ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	874	1 155	1 607	2 389	1 839	7 764	32 034	1 193	13	48 868
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	873	413	592	724	570	2 235	8 797	2 041	17 719	33 964
Aux entreprises et aux administrations publiques	6 266	2 116	1 937	2 321	1 731	4 684	8 578	2 275	7 778	37 686
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 633	718	90	–	–	–	–	–	–	6 441
Provisions pour pertes sur créances									(781)	(781)
	13 646	4 402	4 226	5 434	4 140	14 683	49 409	5 509	24 729	126 178
Autres										
Instruments financiers dérivés	569	730	457	293	219	838	2 628	4 682	–	10 416
Créances achetées									1 858	1 858
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									645	645
Immobilisations corporelles									1 338	1 338
Goodwill									1 412	1 412
Immobilisations incorporelles									1 140	1 140
Autres actifs ⁽¹⁾⁽²⁾	294	122	71	77	92	123	90	125	1 553	2 547
	863	852	528	370	311	961	2 718	4 807	7 946	19 356
	26 012	9 157	10 401	8 136	5 938	21 295	70 807	21 741	58 719	232 206

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La rubrique *Créances de clients, de négociants et de courtiers* d'un montant de 843 M\$ présentée séparément dans le bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présentée dans les *Autres actifs*.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2016

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾										
Particuliers ⁽³⁾	978	1 905	2 827	1 824	1 499	4 448	9 208	1 776	28 056	52 521
Entreprises et administrations publiques ⁽³⁾⁽⁴⁾	9 493	4 210	4 591	1 981	3 419	5 880	9 012	6 343	38 976	83 905
Institutions de dépôts ⁽³⁾	3 466	222	310	31	7	–	–	61	1 543	5 640
	13 937	6 337	7 728	3 836	4 925	10 328	18 220	8 180	68 575	142 066
Autres										
Acceptations	5 631	719	91	–	–	–	–	–	–	6 441
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽⁵⁾	84	201	50	41	53	586	4 652	5 629	2 911	14 207
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	11 992	1 505	3 555	4 260	–	–	–	–	1 324	22 636
Instruments financiers dérivés	661	693	486	303	182	740	1 608	3 052	–	7 725
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁶⁾	–	1 341	324	1 107	548	2 465	9 795	4 551	–	20 131
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁷⁾	424	–	–	–	–	–	873	–	–	1 297
Autres passifs – autres éléments ⁽¹⁾⁽⁴⁾⁽⁷⁾	470	296	127	19	77	43	88	197	3 272	4 589
	19 262	4 755	4 633	5 730	860	3 834	17 016	13 429	7 507	77 026
Dettes subordonnée	–	–	1 003	–	–	–	–	9	–	1 012
Capitaux propres									12 102	12 102
	33 199	11 092	13 364	9 566	5 785	14 162	35 236	21 618	88 184	232 206
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	145	614	288	286	282	693	741	212	–	3 261
Créances sur cartes de crédit ⁽⁸⁾									7 187	7 187
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁹⁾	–	2 056	3 898	15	–	–	–	–	–	5 969
Engagements de crédit ⁽¹⁰⁾	1 149	1 293	1 012	1 927	1 685	8 525	10 565	550	21 109	47 815
Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats	87	169	243	236	221	718	1 526	520	–	3 720

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(4) Un montant de 2 699 M\$ classé dans les *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* du bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présenté à la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* pour un montant de 2 159 M\$ et à la rubrique *Autres passifs – autres éléments* pour un montant de 540 M\$.

(5) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(6) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(7) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(8) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en nantissement des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 2,3 G\$.

(10) Ces montants incluent 21,1 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens,
sauf pour les données par action)

	2017	2016				2015			2016	2015
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	Total	Total
Revenu total	1 633	1 569	1 557	1 425	1 289	1 405	1 510	1 421	5 840	5 746
Résultat net	497	307	478	210	261	347	453	404	1 256	1 619
Résultat par action (\$)										
de base	1,35	0,79	1,32	0,52	0,68	0,96	1,29	1,14	3,31	4,56
dilué	1,34	0,78	1,31	0,52	0,67	0,95	1,28	1,13	3,29	4,51
Dividendes par action ordinaire (\$)	0,56	0,55	0,55	0,54	0,54	0,52	0,52	0,50	2,18	2,04
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%)	18,4	11,0	18,7	7,7	9,5	13,6	18,8	17,6	11,7	16,9
Actif total	234 119	232 206	229 896	220 734	219 301	216 090	215 560	207 123		
Prêts douteux nets	226	281	251	300	234	254	254	249		
Par action ordinaire (\$)										
Valeur comptable	29,51	28,52	28,39	27,75	27,77	28,26	27,60	27,01		
Cours de l'action										
haut	56,60	47,88	46,65	45,56	44,11	46,33	50,01	49,15		
bas	46,83	44,14	40,98	35,95	35,83	40,75	43,78	45,02		

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non audités)

Bilans consolidés	40
États consolidés des résultats	41
États consolidés du résultat global	42
États consolidés de la variation des capitaux propres	43
États consolidés des flux de trésorerie	44
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	45

BILANS CONSOLIDÉS

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2017	Au 31 octobre 2016
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	8 616	8 183
Valeurs mobilières (notes 4 et 5)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	47 940	45 964
Disponibles à la vente	12 254	14 608
Détenues jusqu'à leur échéance	5 473	3 969
	65 667	64 541
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	14 779	13 948
Prêts (note 6)		
Hypothécaires résidentiels	49 520	48 868
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	34 505	33 964
Aux entreprises et aux administrations publiques	37 149	37 686
	121 174	120 518
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 493	6 441
Provisions pour pertes sur créances	(786)	(781)
	126 881	126 178
Autres		
Instruments financiers dérivés	9 408	10 416
Créances achetées	1 727	1 858
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	630	645
Immobilisations corporelles	1 170	1 338
Goodwill	1 410	1 412
Immobilisations incorporelles	1 151	1 140
Autres actifs (note 8)	2 680	2 547
	18 176	19 356
	234 119	232 206
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 4 et 9)	144 729	142 066
Autres		
Acceptations	6 493	6 441
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 544	14 207
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	23 933	22 636
Instruments financiers dérivés	6 551	7 725
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 4 et 7)	19 516	20 131
Autres passifs (note 10)	4 837	5 886
	75 874	77 026
Dettes subordonnées	1 009	1 012
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque (notes 12 et 16)		
Actions privilégiées	1 650	1 650
Actions ordinaires	2 763	2 645
Surplus d'apport	57	73
Résultats non distribués	7 065	6 706
Autres éléments cumulés du résultat global	173	218
	11 708	11 292
Participations ne donnant pas le contrôle (note 13)	799	810
	12 507	12 102
	234 119	232 206

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2017	2016
Revenus d'intérêts		
Prêts	1 061	923
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	161	165
Valeurs mobilières disponibles à la vente	70	83
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	19	–
Dépôts auprès d'institutions financières	18	14
	1 329	1 185
Frais d'intérêts		
Dépôts	400	337
Passifs relatifs à des créances cédées	97	102
Dettes subordonnées	8	8
Autres	26	22
	531	469
Revenu net d'intérêts	798	716
Revenus autres que d'intérêts		
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	88	75
Commissions de courtage en valeurs mobilières	58	59
Revenus des fonds communs de placement	101	85
Revenus des services fiduciaires	123	114
Revenus de crédit	83	84
Revenus sur cartes	33	29
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	68	62
Revenus (pertes) de négociation (note 15)	94	47
Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	26	11
Revenus d'assurances, montant net	31	26
Revenus de change, autres que de négociation	18	24
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	8	(4)
Autres	104	(39)
	835	573
Revenu total	1 633	1 289
Dotations aux pertes sur créances (note 6)	60	63
	1 573	1 226
Frais autres que d'intérêts		
Rémunération et avantages du personnel	588	543
Frais d'occupation	59	56
Technologie	137	135
Communications	16	17
Honoraires professionnels	66	61
Autres	103	91
	969	903
Résultat avant charge d'impôts	604	323
Charge d'impôts	107	62
Résultat net	497	261
Résultat net attribuable aux		
Actionnaires privilégiés	19	11
Actionnaires ordinaires	459	228
Actionnaires de la Banque	478	239
Participations ne donnant pas le contrôle	19	22
	497	261
Résultat par action (en dollars) (note 18)		
de base	1,35	0,68
dilué	1,34	0,67
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,56	0,54

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2017	2016
Résultat net	497	261
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Écart de change, montant net		
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(57)	110
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger	–	(12)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	24	(91)
Reclassement dans le résultat net de l'incidence des opérations de couverture des (gains) pertes nets de change	–	5
	(33)	12
Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	21	(66)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(29)	(4)
	(8)	(70)
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	–	4
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(6)	(3)
	(6)	1
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	–	4
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	119	(152)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(15)	–
	104	(152)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	57	(205)
Résultat global	554	56
Résultat global attribuable aux		
Actionnaires de la Banque	537	33
Participations ne donnant pas le contrôle	17	23
	554	56

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT – AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2017	2016
Écart de change, montant net		
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	–	5
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger	–	(2)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	5	(23)
Reclassement dans le résultat net de l'incidence des opérations de couverture des (gains) pertes nets de change	–	2
	5	(18)
Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	6	(24)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(10)	(1)
	(4)	(25)
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	–	2
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(2)	(1)
	(2)	1
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	43	(56)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(6)	–
	36	(98)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2017	2016
Actions privilégiées au début (note 12)	1 650	1 023
Émission d'actions privilégiées, série 34	–	400
Rachat d'actions privilégiées, série 20, à des fins d'annulation	–	(173)
Actions privilégiées à la fin	1 650	1 250
Actions ordinaires au début (note 12)	2 645	2 614
Émissions d'actions ordinaires		
Régime d'options d'achat d'actions	119	13
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	3	(4)
Autres	(4)	–
Actions ordinaires à la fin	2 763	2 623
Surplus d'apport au début	73	67
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 16)	3	3
Options d'achat d'actions levées	(19)	(2)
Surplus d'apport à la fin	57	68
Résultats non distribués au début	6 706	6 705
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	478	239
Dividendes (note 12)		
Actions privilégiées	(19)	(8)
Actions ordinaires	(191)	(182)
Prime versée sur actions privilégiées rachetées à des fins d'annulation	–	(3)
Frais d'émission d'actions	–	(6)
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	119	(152)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(15)	–
Autres	(13)	–
Résultats non distribués à la fin	7 065	6 593
Autres éléments cumulés du résultat global au début	218	145
Écart de change, montant net	(33)	12
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(8)	(70)
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(4)	–
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	–	4
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	173	91
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque	11 708	10 625
Participations ne donnant pas le contrôle au début (note 13)	810	801
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	19	22
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(2)	1
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(28)	(35)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	799	789
Capitaux propres	12 507	11 414

AUTRES ÉLÉMENTS CUMULÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Au 31 janvier 2017	Au 31 janvier 2016
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	(7)	16
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	43	(58)
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	131	124
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	6	9
	173	91

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	497	261
Ajustements pour		
Dotations aux pertes sur créances	60	63
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	98	109
Radiation d'une participation dans une entreprise associée	–	164
Gain sur cession d'une participation dans une coentreprise	(12)	–
Impôts différés	(18)	4
Ajustement relatif au change pour la dette subordonnée	–	1
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	(26)	(14)
Pertes de valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente	–	3
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(8)	4
Charge au titre des options d'achat d'actions	3	3
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 976)	717
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	(831)	2 074
Prêts, déduction faite de la titrisation	(1 316)	(4 308)
Dépôts	2 663	2 548
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	337	(1 760)
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	1 297	1 592
Instruments financiers dérivés, montant net	(166)	(456)
Créances achetées	131	(101)
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(46)	12
Actifs et passifs d'impôt exigible	(88)	25
Autres éléments	(252)	(1 106)
	347	(165)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'actions privilégiées	–	400
Rachat d'actions privilégiées à des fins d'annulation	–	(176)
Émission d'actions ordinaires, nette de l'incidence des actions acquises à des fins de négociation	99	7
Remboursement de dette subordonnée	–	(500)
Frais d'émission d'actions	–	(6)
Dividendes versés	(208)	(193)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(28)	(35)
	(137)	(503)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	19	–
Achats de valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 493)	(2 264)
Échéances de valeurs mobilières disponibles à la vente	329	319
Cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente	3 199	1 128
Achats de valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	(1 507)	–
Variation nette des actifs corporels loués en vertu de contrats de location simple	110	47
Variation nette des immobilisations corporelles	(23)	(51)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(50)	(59)
	584	(880)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(361)	570
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	433	(978)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	8 183	7 567
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin ⁽¹⁾	8 616	6 589
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	595	517
Intérêts et dividendes reçus	1 346	1 234
Impôts payés sur les résultats	252	20

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 1,6 G\$ au 31 janvier 2017 (1,9 G\$ au 31 octobre 2016) pour lequel il y a des restrictions. De plus, un montant négligeable est entiercé au 31 janvier 2017 (3 M\$ au 31 octobre 2016).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non auditées) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	45	Note 13	Participations ne donnant pas le contrôle	60
Note 2	Modifications futures de méthodes comptables	45	Note 14	Informations sur le capital	61
Note 3	Juste valeur des instruments financiers	46	Note 15	Revenus liés aux activités de négociation	61
Note 4	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	53	Note 16	Paiements fondés sur des actions	62
Note 5	Valeurs mobilières	54	Note 17	Avantages du personnel - Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	62
Note 6	Prêts	55	Note 18	Résultat par action	63
Note 7	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	58	Note 19	Passifs éventuels	63
Note 8	Autres actifs	58	Note 20	Entités structurées	64
Note 9	Dépôts	59	Note 21	Informations sectorielles	66
Note 10	Autres passifs	59	Note 22	Événement postérieur à la date du bilan consolidé	67
Note 11	Restructuration	59			
Note 12	Capital-actions	60			

NOTE 1 – MODE DE PRÉSENTATION

Le 28 février 2017, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 octobre 2016. Puisque ces états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2016.

Au 1^{er} novembre 2016, la Banque a modifié le classement de certains revenus du secteur des Particuliers et Entreprises à l'état consolidé des résultats afin de mieux refléter la nature des revenus présentés. Ainsi, pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, un montant de 10 M\$ présenté dans les *Revenus autres que d'intérêts – Revenus de crédita* été reclassé dans les *Revenus d'intérêts – Prêts*.

Au 1^{er} novembre 2016, la Banque a également modifié la présentation de certaines rubriques du bilan consolidé et certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment. La rubrique *Créances de clients, de négociants et de courtiers* au 31 octobre 2016 est maintenant présentée dans les *Autres actifs* du bilan consolidé. Tous les dépôts sont regroupés dans une seule rubrique *Dépôts*. Afin de mieux refléter la nature de certains passifs au bilan consolidé, un montant de 2,2 G\$ présenté à la rubrique *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* a été reclassé dans les *Dépôts* au 31 octobre 2016. La rubrique *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* est maintenant présentée dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

NOTE 2 – MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes de l'IASB. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes révisées publiées par l'IASB sur les états financiers consolidés. Se reporter à la note 2 des états financiers annuels consolidés audités de 2016 pour le détail des modifications futures de méthodes comptables.

NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

Au 31 janvier 2017							
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Instruments financiers au coût amorti	Instruments financiers au coût amorti		
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	-	-	-	8 616	8 616	8 616	8 616
Valeurs mobilières	47 185	755	12 254	5 473	5 504	65 667	65 698
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	-	-	-	14 779	14 779	14 779	14 779
Prêts et acceptations	6 333	107	-	120 441	121 257	126 881	127 697
Autres							
Instruments financiers dérivés	9 408	-	-	-	-	9 408	9 408
Créances achetées	-	-	-	1 727	1 727	1 727	1 727
Autres actifs	-	-	-	1 415	1 415	1 415	1 415
Passifs financiers							
Dépôts	-	4 582		140 147 ⁽¹⁾	140 946	144 729	145 528
Autres							
Acceptations	-	-		6 493	6 493	6 493	6 493
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 544	-		-	-	14 544	14 544
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	-	-		23 933	23 933	23 933	23 933
Instruments financiers dérivés	6 551	-		-	-	6 551	6 551
Passifs relatifs à des créances cédées	-	5 955		13 561	13 582	19 516	19 537
Autres passifs	40	-		2 667	2 677	2 707	2 717
Dettes subordonnées	-	-		1 009	1 013	1 009	1 013

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Au 31 octobre 2016

	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Instruments financiers au coût amorti	Instruments financiers au coût amorti		
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	-	-	-	8 183	8 183	8 183	8 183
Valeurs mobilières	44 499	1 465	14 608	3 969	3 993	64 541	64 565
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	-	158	-	13 790	13 790	13 948	13 948
Prêts et acceptations	6 290	164	-	119 724	120 641	126 178	127 095
Autres							
Instruments financiers dérivés	10 416	-	-	-	-	10 416	10 416
Créances achetées	-	-	-	1 858	1 858	1 858	1 858
Autres actifs ⁽¹⁾	-	-	-	1 317	1 317	1 317	1 317
Passifs financiers							
Dépôts ⁽²⁾	-	4 655		137 411 ⁽³⁾	138 267	142 066	142 922
Autres							
Acceptations	-	-		6 441	6 441	6 441	6 441
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 207	-		-	-	14 207	14 207
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	-	-		22 636	22 636	22 636	22 636
Instruments financiers dérivés	7 725	-		-	-	7 725	7 725
Passifs relatifs à des créances cédées	-	6 206		13 925	13 974	20 131	20 180
Autres passifs ⁽²⁾	43	-		3 158	3 173	3 201	3 216
Dettes subordonnées	-	-		1 012	1 013	1 012	1 013

(1) La rubrique *Créances de clients, de négociants et de courtiers* d'un montant de 843 M\$ présentée séparément dans le bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présentée dans les *Autres actifs*.

(2) Un montant de 2 699 M\$ classé dans les *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* du bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présenté à la rubrique *Dépôts* pour un montant de 2 159 M\$ et à la rubrique *Autres passifs* pour un montant de 540 M\$.

(3) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2017, il n'y a eu aucun transfert significatif entre les niveaux 1 et 2 (18 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférées hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions de marché pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016). De plus, au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2017 et 2016, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions de marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 31 janvier 2017			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 102	5 266	–	7 368
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	11 294	–	11 294
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	3 723	280	–	4 003
Autres titres de créance	–	2 520	–	2 520
Titres de participation	21 980	765	10	22 755
	27 805	20 125	10	47 940
Disponibles à la vente				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	113	5 821	–	5 934
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	4 115	–	4 115
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	567	2	–	569
Autres titres de créance	–	956	24	980
Titres de participation	203	175	278	656
	883	11 069	302	12 254
Prêts et acceptations	–	6 440	–	6 440
Autres				
Instruments financiers dérivés	55	9 216	137	9 408
	28 743	46 850	449	76 042
Passifs financiers				
Dépôts	–	4 847	1	4 848
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	9 258	5 286	–	14 544
Instruments financiers dérivés	120	6 322	109	6 551
Passifs relatifs à des créances cédées	–	5 955	–	5 955
Autres passifs	–	40	–	40
	9 378	22 450	110	31 938

Au 31 octobre 2016

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 284	4 904	–	7 188
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	10 547	–	10 547
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	3 968	206	–	4 174
Autres titres de créance	–	2 934	–	2 934
Titres de participation	20 410	693	18	21 121
	26 662	19 284	18	45 964
Disponibles à la vente				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	241	6 040	–	6 281
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	4 996	–	4 996
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 614	95	–	1 709
Autres titres de créance	–	948	30	978
Titres de participation	201	168	275	644
	2 056	12 247	305	14 608
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	158	–	158
Prêts et acceptations	–	6 454	–	6 454
Autres				
Instruments financiers dérivés	87	10 196	133	10 416
	28 805	48 339	456	77 600
Passifs financiers				
Dépôts	–	4 788	7	4 795
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	8 732	5 475	–	14 207
Instruments financiers dérivés	117	7 490	118	7 725
Passifs relatifs à des créances cédées	–	6 206	–	6 206
Autres passifs	–	43	–	43
	8 849	24 002	125	32 976

NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 3 des états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Les tableaux suivants présentent les données d'entrée non observables importantes utilisées aux fins des évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Au 31 janvier 2017					
	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette de valeur des données	
				Bas	Haut
Actifs financiers					
Valeurs mobilières					
Titres de participation et autres titres de créance	312	Valeur de l'actif net Cours de marché comparables Modèle fondé sur les prix	Valeur de l'actif net Ratio valeur de l'entreprise/BAIIA ⁽¹⁾ Équivalence de prix	100 % 11 x 71 %	100 % 14 x 157 %
Autres					
Instruments financiers dérivés					
Contrats de taux d'intérêt	1	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	2,20 %	2,20 %
Contrats sur actions	136	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation du marché	10 % (58) %	36 % (58) %
	449				
Passifs financiers					
Dépôts					
Billets de dépôts structurés	1	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation du marché	10 % (50) %	50 % 85 %
Autres					
Instruments financiers dérivés					
Contrats sur actions	109	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation du marché	10 % (58) %	25 % 85 %
	110				

(1) BAIIA signifie bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

Au 31 octobre 2016

	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette de valeurs des données	
				Bas	Haut
Actifs financiers					
Valeurs mobilières					
Autres billets restructurés des conduits VAC I et VAC II	6	Valeur de l'actif net	Valeur de l'actif net	100 %	100 %
Titres de participation et autres titres de créance	317	Valeur de l'actif net Cours de marché comparables Modèle fondé sur les prix	Valeur de l'actif net Ratio valeur de l'entreprise/BAIIA ⁽¹⁾ Équivalence de prix	100 % 11 x 71 %	100 % 14 x 121 %
Autres					
Instruments financiers dérivés					
Contrats de taux d'intérêt	2	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	2,20 %	2,20 %
Contrats sur actions	131	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation du marché	10 % (56) %	25 % (56) %
	456				
Passifs financiers					
Dépôts					
Billets de dépôts structurés	7	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation du marché	10 % (33) %	55 % 87 %
Autres					
Instruments financiers dérivés					
Contrats sur actions	118	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation du marché	10 % (56) %	54 % 87 %
	125				

(1) BAIIA signifie bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles.

Pour les titres de participation et autres titres de créance, la Banque fait varier des données non observables significatives, telles que la valeur de l'actif net, l'écart de crédit ou le ratio valeur de l'entreprise/BAIIA et l'équivalence de prix, et établit une fourchette raisonnable de juste valeur qui pourrait résulter en une augmentation ou une diminution de la juste valeur comptabilisée de 40 M\$ au 31 janvier 2017 (une augmentation ou une diminution de 40 M\$ au 31 octobre 2016).

Pour les instruments financiers dérivés et les dérivés incorporés relatifs aux billets de dépôts structurés, la Banque fait varier les données sur les volatilités à long terme et les corrélations du marché et établit une fourchette raisonnable de juste valeur. Au 31 janvier 2017, pour les instruments financiers dérivés, la juste valeur nette pourrait résulter en une augmentation ou une diminution de 4 M\$ (une augmentation ou une diminution de 7 M\$ au 31 octobre 2016) alors que pour les billets de dépôts structurés, la juste valeur pourrait résulter en une augmentation ou une diminution de moins de 1 M\$ (une augmentation ou une diminution de 1 M\$ au 31 octobre 2016).

NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2017			
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2016	18	305	15	(7)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽²⁾	(1)	–	6	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	(1)	–	–
Achats	–	1	–	–
Ventes	(9)	–	–	–
Émissions	–	–	–	–
Règlements et autres	–	(3)	4	2
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	2	–	–	(1)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	3	5
Juste valeur au 31 janvier 2017	10	302	28	(1)
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2017 ⁽³⁾	(1)	–	6	–

	Trimestre terminé le 31 janvier 2016			
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2015	21	261	(38)	(20)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽⁴⁾	–	4	2	8
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	5	–	–
Achats	–	38	–	–
Ventes	(3)	(1)	–	–
Émissions	–	–	–	(4)
Règlements et autres	–	(4)	10	3
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	7	(21)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	(6)	4
Juste valeur au 31 janvier 2016	18	303	(25)	(30)
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2016 ⁽⁵⁾	–	–	2	8

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Le total des gains nets compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 5 M\$.

(3) Le total des gains non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 5 M\$.

(4) Le total des gains nets compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 14 M\$.

(5) Le total des gains non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 10 M\$.

NOTE 4 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement la disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation résultant de l'évaluation des actifs ou des passifs financiers sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certaines valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque.

La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés ainsi que certains prêts. Il n'y a aucune exposition au risque de crédit sur les prêts dans la mesure où ceux-ci sont entièrement garantis.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 janvier 2017	Variation de la juste valeur totale (incluant la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit) pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017	Variation de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Valeurs mobilières	755	(4)	18
Prêts	107	(26)	(53)
	862	(30)	(35)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôts ^{(1) (2)}	4 582	42	38
Passifs relatifs à des créances cédées	5 955	57	(150)
	10 537	99	(112)

	Valeur comptable au 31 janvier 2016	Variation de la juste valeur totale (incluant la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit) pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016	Variation de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Valeurs mobilières	2 250	8	353
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	593	–	–
Prêts	135	1	(24)
	2 978	9	329
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôts ^{(1) (2)}	3 105	150	187
Passifs relatifs à des créances cédées	5 822	(22)	(270)
	8 927	128	(83)

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à une perte de 21 M\$ (gain de 15 M\$ comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

NOTE 5 – VALEURS MOBILIÈRES

Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières disponibles à la vente

	Au 31 janvier 2017			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	5 914	36	(16)	5 934
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 015	129	(29)	4 115
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	592	–	(23)	569
Autres titres de créance	970	17	(7)	980
Titres de participation	567	110	(21)	656
	12 058	292	(96)	12 254

	Au 31 octobre 2016			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	6 201	83	(3)	6 281
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 704	312	(20)	4 996
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 702	11	(4)	1 709
Autres titres de créance	951	29	(2)	978
Titres de participation	588	94	(38)	644
	14 146	529	(67)	14 608

Pertes de valeur comptabilisées

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Banque évalue s'il existe une indication objective de dépréciation de chaque valeur mobilière disponible à la vente. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2017, aucune perte de valeur (3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016) n'a été comptabilisée dans les *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net* de l'état consolidé des résultats. De plus, au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2017 et 2016, aucun montant n'a été renversé dans l'état consolidé des résultats pour les augmentations ultérieures de la juste valeur des titres de créance dépréciés antérieurement.

Pertes brutes non réalisées

Aux 31 janvier 2017 et 31 octobre 2016, la Banque a conclu que les pertes brutes non réalisées sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont principalement attribuables à la fluctuation des prix sur le marché ainsi qu'aux variations des cours des monnaies étrangères, et qu'il n'existe aucune indication objective de dépréciation nécessitant la comptabilisation d'une perte de valeur dans l'état consolidé des résultats.

Véhicules d'actifs cadres (VAC)

Au 31 janvier 2017, la valeur comptable des billets restructurés des conduits VAC et des autres billets restructurés détenus par la Banque est nulle (619 M\$ au 31 octobre 2016). La variation de la valeur comptable des billets restructurés des conduits VAC au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2017 est principalement attribuable à des remboursements de capital.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2017, des revenus de 4 M\$ ont été enregistrés en raison de remboursement de capital (7 M\$ au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2016). Ces montants ont été comptabilisés dans les *Revenus de négociation* de l'état consolidé des résultats.

Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Banque évalue s'il existe une indication objective de dépréciation de chaque valeur mobilière détenue jusqu'à son échéance. Au 31 janvier 2017, il n'y avait pas d'indication objective de dépréciation pour les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance.

NOTE 6 – PRÊTS

Qualité du crédit

	Au 31 janvier 2017			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽¹⁾⁽²⁾	Total
Ni en souffrance ⁽³⁾ ni douteux	49 204	34 145	43 245	126 594
En souffrance ⁽³⁾ mais non douteux	244	279	108	631
Douteux	72	81	289	442
Prêts bruts	49 520	34 505	43 642	127 667
Moins : provisions sur prêts douteux				
Provisions individuelles	13	20	162	195
Provisions collectives	–	18	3	21
Provisions sur prêts douteux	13	38	165	216
	49 507	34 467	43 477	127 451
Moins:				
Provision sectorielle sur prêts non douteux – Pétrole et gaz ⁽⁴⁾				204
Provision collective sur prêts non douteux ⁽⁵⁾				366
				570
Prêts et acceptations, après déduction des provisions				126 881

	Au 31 octobre 2016			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽¹⁾⁽²⁾	Total
Ni en souffrance ⁽³⁾ ni douteux	48 552	33 591	43 673	125 816
En souffrance ⁽³⁾ mais non douteux	245	294	112	651
Douteux	71	79	342	492
Prêts bruts	48 868	33 964	44 127	126 959
Moins : provisions sur prêts douteux				
Provisions individuelles	13	20	156	189
Provisions collectives	–	19	3	22
Provisions sur prêts douteux	13	39	159	211
	48 855	33 925	43 968	126 748
Moins :				
Provision sectorielle sur prêts non douteux – Pétrole et gaz ⁽⁴⁾				204
Provision collective sur prêts non douteux ⁽⁵⁾				366
				570
Prêts et acceptations, après déduction des provisions				126 178

(1) Les portefeuilles de crédit aux entreprises font l'objet d'une surveillance étroite et une liste des engagements problématiques est produite mensuellement. Cette liste de surveillance est analysée par les gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers font rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(3) Un prêt est en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à sa date d'échéance contractuelle.

(4) La provision sectorielle sur prêts non douteux est constituée collectivement pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz.

(5) La provision collective sur prêts non douteux pour risque de crédit est constituée pour l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque, à l'exception des prêts visés par la provision sectorielle.

NOTE 6 – PRÊTS (suite)

Prêts en souffrance mais non douteux ⁽¹⁾

	Au 31 janvier 2017			Au 31 octobre 2016		
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques
En souffrance mais non douteux						
De 31 à 60 jours	117	91	43	115	112	51
De 61 à 90 jours	40	38	17	48	36	9
Plus de 90 jours	87	150	48	82	146	52
	244	279	108	245	294	112

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

Prêts douteux

	Au 31 janvier 2017			
	Bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Nets
Prêts				
Hypothécaires résidentiels	72	13	–	59
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	81	20	18	43
Aux entreprises et aux administrations publiques	289	162	3	124
	442	195	21	226

	Au 31 octobre 2016			
	Bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Nets
Prêts				
Hypothécaires résidentiels	71	13	–	58
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	79	20	19	40
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽¹⁾	342	156	3	183
	492	189	22	281

(1) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions pour pertes sur créances

	Trimestre terminé le 31 janvier 2017						Solde à la fin
	Solde au début	Dotations aux pertes sur créances	Radiations	Radiations sur cartes de crédit	Recouvrements et autres ⁽¹⁾	Transferts ⁽²⁾	
Provisions sur prêts douteux							
Hypothécaires résidentiels							
Provisions individuelles	13	3	(3)	–	–	–	13
Provisions collectives	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit							
Provisions individuelles	20	36	(15)	(21)	–	–	20
Provisions collectives	19	7	(10)	–	2	–	18
Aux entreprises et aux administrations publiques							
Provisions individuelles	156	13	(8)	–	1	–	162
Provisions collectives	3	1	(1)	–	–	–	3
Provisions individuelles	189	52	(26)	(21)	1	–	195
Provisions collectives	22	8	(11)	–	2	–	21
	211	60	(37)	(21)	3	–	216
Provision sectorielle sur prêts non douteux – Pétrole et gaz ⁽³⁾	204	–	–	–	–	–	204
Provision collective sur prêts non douteux ⁽⁴⁾	366	–	–	–	–	–	366
	570	–	–	–	–	–	570
	781	60	(37)	(21)	3	–	786

	Trimestre terminé le 31 janvier 2016						Solde à la fin
	Solde au début	Dotations aux pertes sur créances	Radiations	Radiations sur cartes de crédit	Recouvrements et autres ⁽¹⁾	Transferts ⁽²⁾	
Provisions sur prêts douteux							
Hypothécaires résidentiels							
Provisions individuelles	10	3	(4)	–	–	–	9
Provisions collectives	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit							
Provisions individuelles	18	31	(11)	(21)	–	–	17
Provisions collectives	22	8	(10)	–	2	–	22
Aux entreprises et aux administrations publiques							
Provisions individuelles	151	20	(19)	–	(2)	–	150
Provisions collectives	2	1	(1)	–	–	–	2
Provisions individuelles	179	54	(34)	(21)	(2)	–	176
Provisions collectives	24	9	(11)	–	2	–	24
	203	63	(45)	(21)	–	–	200
Provision collective sur prêts non douteux ⁽⁴⁾	366	–	–	–	–	–	366
	569	63	(45)	(21)	–	–	566

(1) Incluant les variations de change.

(2) Lorsqu'un prêt visé par la provision sectorielle sur prêts non douteux – Pétrole et gaz devient douteux, la provision sectorielle relative à ce prêt est transférée aux provisions individuelles sur prêts douteux.

(3) La provision sectorielle sur prêts non douteux est constituée collectivement pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz.

(4) La provision collective sur prêts non douteux pour risque de crédit est constituée pour l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque, à l'exception des prêts visés par la provision sectorielle.

NOTE 7 – ACTIFS FINANCIERS TRANSFÉRÉS MAIS NON DÉCOMPTABILISÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 31 janvier 2017	Au 31 octobre 2016
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	45 858	39 989
Prêts hypothécaires résidentiels	18 820	19 093
	64 678	59 082
Valeur comptable des passifs associés ⁽²⁾	35 021	34 992
Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	45 858	39 989
Prêts hypothécaires résidentiels	19 100	19 403
	64 958	59 392
Juste valeur des passifs associés ⁽²⁾	35 056	35 041

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque ainsi que ceux de tierces parties.

(2) Les passifs associés comprennent les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 2 970 M\$ au 31 janvier 2017 (3 521 M\$ au 31 octobre 2016) et les passifs relatifs à des créances cédées. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 11 383 M\$ au 31 janvier 2017 (11 296 M\$ au 31 octobre 2016).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 31 janvier 2017	Au 31 octobre 2016
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	19 622	20 030
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	15 442	14 615
Valeurs mobilières prêtées	29 614	24 437
	64 678	59 082

NOTE 8 – AUTRES ACTIFS

	Au 31 janvier 2017	Au 31 octobre 2016
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	776	668
Intérêts et dividendes à recevoir	456	474
Créances de clients, de négociants et de courtiers ⁽¹⁾	959	843
Actif au titre des prestations définies	74	48
Actifs d'impôt différé	358	402
Actifs d'impôt exigible	25	80
Actifs au titre des cessions en réassurance	32	32
	2 680	2 547

(1) La rubrique *Créances de clients, de négociants et de courtiers* d'un montant de 843 M\$ présentée séparément dans le bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présentée dans les *Autres actifs*.

NOTE 9 – DÉPÔTS

	Au 31 janvier 2017			Au 31 octobre 2016 ⁽¹⁾
	À vue et avec préavis ⁽²⁾	À terme fixe ⁽³⁾	Total	Total
Particuliers	29 148	24 519	53 667	52 521
Entreprises et administrations publiques	41 790	43 576	85 366	83 905
Institutions de dépôts	1 910	3 786	5 696	5 640
	72 848	71 881	144 729	142 066

- (1) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment un montant de 2 159 M\$ classé dans les *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* dans le bilan consolidé au 31 octobre 2016 qui est maintenant présenté dans les *Dépôts*.
- (2) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques. Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.
- (3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 6,5 G\$ au 31 janvier 2017 (6,7 G\$ au 31 octobre 2016).

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2017, la Banque a émis 70 millions de livres sterling d'obligations sécurisées (aucune émission au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2016). Se reporter à la note 20 pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées.

NOTE 10 – AUTRES PASSIFS

	Au 31 janvier 2017	Au 31 octobre 2016
Créditeurs et charges à payer	1 163	1 510
Dettes de filiales envers des tiers	1 093	1 447
Intérêts et dividendes à payer	770	832
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers ⁽¹⁾	688	540
Passif au titre des prestations définies	190	314
Passifs d'impôt différé	38	57
Passifs d'impôt exigible	73	215
Passifs d'assurance	66	71
Autres éléments ⁽²⁾⁽³⁾	756	900
	4 837	5 886

- (1) Un montant de 540 M\$ présenté dans les *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* du bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présenté dans les *Autres passifs*.
- (2) Au 31 janvier 2017, les autres éléments incluent une provision pour restructuration de 106 M\$ (152 M\$ au 31 octobre 2016). Se reporter à la note 11 pour de plus amples renseignements.
- (3) Au 31 janvier 2017, les autres éléments incluent une provision pour litiges de 22 M\$ (18 M\$ au 31 octobre 2016).

NOTE 11 – RESTRUCTURATION

Au cours des exercices 2016 et 2015, le Conseil a approuvé certaines initiatives de restructuration afin d'accélérer son plan de transformation, de satisfaire aux besoins évolutifs de ses clients et d'améliorer l'efficacité opérationnelle. Cette transformation permettra à la Banque de conserver la cadence de son virage centré client, de poursuivre la transition du numéraire au numérique, de maintenir un milieu de travail stimulant et de mettre l'accent sur l'excellence opérationnelle.

Le tableau suivant présente les variations de la provision pour restructuration au bilan consolidé.

	Indemnités de départ	Autres	Total
Au 31 octobre 2015	51	16	67
Charge de restructuration	129	2	131
Versements au cours de l'exercice	(34)	(12)	(46)
Au 31 octobre 2016	146	6	152
Versements au cours de la période	(45)	(1)	(46)
Au 31 janvier 2017	101	5	106

NOTE 12 – CAPITAL-ACTIONS

Actions en circulation

	Au 31 janvier 2017		Au 31 octobre 2016	
	Nombre d'actions	Actions \$	Nombre d'actions	Actions \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 28	8 000 000	200	8 000 000	200
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400	16 000 000	400
	66 000 000	1 650	66 000 000	1 650
Actions ordinaires au début de l'exercice	338 053 054	2 645	337 236 322	2 614
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	2 831 926	119	1 122 756	43
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation ⁽¹⁾	32 900	3	(306 024)	(12)
Autres	(108 341)	(4)	–	–
Actions ordinaires à la fin de la période	340 809 539	2 763	338 053 054	2 645

(1) Au 31 janvier 2017, 70 763 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation, représentant un montant de 5 M\$ (37 863 actions représentant un montant de 2 M\$ au 31 octobre 2016).

Dividendes déclarés

	Trimestre terminé le 31 janvier			
	2017		2016	
	Dividendes \$	Dividendes par action	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 28	2	0,2375	2	0,2375
Série 30	3	0,2563	3	0,2563
Série 32	3	0,2438	3	0,2438
Série 34	6	0,3500	–	–
Série 36	5	0,3375	–	–
	19		8	
Actions ordinaires	191	0,5600	182	0,5400
	210		190	

Actions ordinaires entières

Dans le cadre de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. en 2011, la Banque avait émis des actions ordinaires entières. En décembre 2016, une libération de 799 563 de ces actions a été faite aux actionnaires. De plus, 108 341 actions ont été annulées suite, notamment, au règlement de certaines indemnités garanties par ces actions. Au 31 janvier 2017, le nombre des actions ordinaires entières est de 28 881 (936 785 au 31 octobre 2016). La Banque prévoit le règlement des actions entières restantes d'ici la fin de l'année 2017.

NOTE 13 – PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

	Au 31 janvier 2017	Au 31 octobre 2016
Parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC (NBC CapS II)		
Série 1 ⁽¹⁾	403	410
Série 2 ⁽²⁾	352	359
Autres	44	41
	799	810

(1) Comprend des intérêts courus de 3 M\$ (10 M\$ au 31 octobre 2016).

(2) Comprend des intérêts courus de 2 M\$ (9 M\$ au 31 octobre 2016).

NOTE 14 – INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Le BSIF exige que les banques canadiennes respectent les seuils minimaux « tout compris » de 2019, sans égard pour la transition définie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Par conséquent, la Banque est tenue de maintenir un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) d'au moins 8,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 9,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %, tous déterminés selon la méthode « tout compris ». Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % et une surcharge relative aux banques d'importance systémique intérieure de 1 %.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %. Le ratio de levier est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2017, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III ⁽¹⁾

	Au 31 janvier 2017	Au 31 octobre 2016
Fonds propres		
CET1	7 268	6 865
catégorie 1	9 668	9 265
total	10 913	10 506
Actif pondéré en fonction des risques		
pour les fonds propres CET1	68 574	68 205
pour les fonds propres de catégorie 1	68 715	68 430
pour le total des fonds propres	68 828	68 623
Exposition totale	256 330	253 097
Ratios des fonds propres		
CET1	10,6 %	10,1 %
catégorie 1	14,1 %	13,5 %
total	15,9 %	15,3 %
Ratio de levier	3,8 %	3,7 %

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

NOTE 15 – REVENUS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les revenus des activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation et les revenus de négociation comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

Le revenu net d'intérêts comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers.

Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, et la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2017	2016
Revenu net d'intérêts	125	125
Revenus autres que d'intérêts	94	47
	219	172

NOTE 16 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2017, la Banque a octroyé 1 804 016 options d'achat d'actions (2 140 420 options d'achat d'actions au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2016) d'une juste valeur moyenne de 5,75 \$ par option (3,70 \$ en 2016).

Au 31 janvier 2017, il y avait 16 101 236 options d'achat d'actions en circulation (17 302 322 options d'achat d'actions au 31 octobre 2016).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2017	2016
Taux d'intérêt hors risque	1,59 %	1,43 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	20,53 %	21,12 %
Dividendes prévus	4,41 %	5,33 %

La charge de rémunération est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2017	2016
Charge de rémunération constatée à l'égard des options d'achat d'actions	3	3

NOTE 17 – AVANTAGES DU PERSONNEL – RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 31 janvier			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2017	2016	2017	2016
Coût des services rendus au cours de la période	28	19	1	1
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	2	(2)	2	2
Frais d'administration	1	1		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	31	18	3	3
Réévaluations⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(247)	132	(12)	6
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	97	70		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	(150)	202	(12)	6
	(119)	220	(9)	9

- (1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.
 (2) Excluant les revenus d'intérêts.

NOTE 18 – RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2017	2016
Résultat de base par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	478	239
Dividendes sur actions privilégiées	19	8
Prime versée sur actions privilégiées rachetées à des fins d'annulation	–	3
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	459	228
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	339 476	337 074
Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)	1,35	0,68
Résultat dilué par action		
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	459	228
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	339 476	337 074
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (<i>en milliers</i>)		
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	3 794	2 191
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (<i>en milliers</i>)	343 270	339 265
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,34	0,67

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 993 801 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 54,69 \$ (7 083 545 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 45,36 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016), car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 19 – PASSIFS ÉVENTUELS

Litiges

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements et aux ententes avec des fournisseurs, incluant des procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, recours collectifs ou autres recours légaux de natures variées. Les développements récents ayant trait à la principale poursuite judiciaire de la Banque sont décrits ci-dessous :

Watson

En 2011, un recours a été intenté devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Visa Corporation Canada (Visa), MasterCard International Incorporated (MasterCard) ainsi que la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières. La demanderesse allègue que les réseaux et les institutions financières se seraient engagés dans un système de collusion qui leur permettrait de maintenir et d'augmenter les frais payés par les marchands sur les transactions effectuées par cartes de crédit Visa et MasterCard. Ce faisant, elles auraient commis notamment des infractions à la *Loi sur la concurrence*. Des dommages-intérêts compensatoires et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2017, la Banque a conclu une entente de principe avec les demandeurs pour régler ce litige dans les cinq juridictions où ce litige a été déposé. Cette entente est sujette à l'approbation de la Cour dans chacune de ces juridictions.

Même s'il n'est pas possible de déterminer quelle sera l'issue des réclamations entreprises ou qui pourraient être entreprises contre la Banque et ses filiales, la Banque considère que, d'après les renseignements dont elle dispose, bien que les montants des passifs éventuels s'y rapportant, pris individuellement ou collectivement, puissent avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation consolidés pour une période donnée, il n'y aurait pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque.

NOTE 20 – ENTITÉS STRUCTURÉES

Une entité structurée est une entité créée pour réaliser un objectif limité et bien défini et elle est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées sont évaluées à des fins de consolidation selon le traitement comptable décrit à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés auditées de l'exercice terminé le 31 octobre 2016. Pour une description détaillée des entités structurées de la Banque, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés auditées de l'exercice terminé le 31 octobre 2016. L'exposition maximale de la Banque au risque de perte attribuable à ses intérêts dans ces entités structurées représente principalement les investissements dans ces entités, la juste valeur des contrats d'instruments financiers dérivés conclus avec elles, ainsi que les facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit consenties à certaines entités structurées.

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque peut conclure des transactions de financement avec des entités structurées de tiers, y compris des prêts commerciaux, des prises en pension, des prêts sur marge de courtage de gros et des transactions semblables de prêts garantis. Bien que ces transactions exposent la Banque au risque de crédit des contreparties des entités structurées, cette exposition est atténuée par les sûretés liées à ces transactions. En général, la Banque ne dispose d'aucun pouvoir ni n'est exposée aux rendements variables importants en raison des transactions de financement avec les entités structurées et ne consolide pas ces entités. Les transactions de financement avec des entités structurées soutenues par des tiers sont incluses dans les états financiers consolidés de la Banque et ne sont pas présentées dans le tableau de la présente note.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs au titre des intérêts de la Banque dans les entités structurées non consolidées, l'exposition maximale de la Banque au risque de perte attribuable à ces intérêts, ainsi que l'actif total de ces entités structurées.

	Au 31 janvier 2017				
	Fonds multicédants ⁽¹⁾	Véhicules d'actifs cadres ⁽²⁾	Fonds d'investissement ⁽³⁾	Placements privés ⁽⁴⁾	Entité structurée adossée à des actifs ⁽⁵⁾
Actif au bilan consolidé					
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	2	–	29	–	–
Valeurs mobilières disponibles à la vente	–	–	56	98	–
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	–	–	–	–	483
Instruments financiers dérivés	5	–	–	–	–
	7	–	85	98	483
Au 31 octobre 2016	10	619	86	97	503
Exposition maximale au risque de perte					
Valeurs mobilières, instruments financiers dérivés et autres actifs	7	–	85	98	483
Facilités de liquidité et de rehaussement de crédit	2 753	–	–	–	–
	2 760	–	85	98	483
Au 31 octobre 2016	2 883	1 419	86	97	503
Actif total des entités structurées	2 778	–	303	2 969	787
Au 31 octobre 2016	2 912	–	303	2 650	813

- (1) Les principaux actifs sous-jacents, situés au Canada, sont des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts automobiles, des financements d'inventaires automobiles ainsi que d'autres créances à recevoir. Au 31 janvier 2017, la valeur nominale des facilités de liquidité de style mondial s'élève à 2,8 G\$ (2,9 G\$ au 31 octobre 2016), soit le montant total du papier commercial en circulation. De plus, la Banque fournit des facilités de rehaussement de crédit pour une valeur nominale de 30 M\$ (30 M\$ au 31 octobre 2016). Le risque de perte maximale ne peut excéder le total du papier commercial en circulation. Au 31 janvier 2017, la Banque détient 2 M\$ de papier commercial (4 M\$ au 31 octobre 2016) et, par conséquent, le montant potentiel maximal des paiements futurs est limité à 2,8 G\$ au 31 janvier 2017 (2,9 G\$ au 31 octobre 2016), soit le montant des facilités de liquidité et de rehaussement de crédit inutilisées.
- (2) Au 31 janvier 2017, la valeur comptable des billets restructurés des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC) et des autres billets restructurés détenus par la Banque est nulle (619 M\$ au 31 octobre 2016). La variation de la valeur comptable des billets restructurés des conduits VAC au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2017 est principalement attribuable à des remboursements de capital. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2017, les billets restructurés ayant été remboursés, la Banque a mis fin à son engagement à contribuer à la facilité de financement de marge des conduits VAC. Le montant de la facilité de financement de marge inutilisée s'élevait à 800 M\$ au 31 octobre 2016.
- (3) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d'actif net. Certains fonds d'investissement sont dans un portefeuille de négociation.
- (4) Les actifs sous-jacents sont des investissements privés. Le montant de l'actif total des entités structurées correspond à celui de la période la plus récente disponible.
- (5) Les actifs sous-jacents sont des prêts équipements et des contrats de location.

Le tableau suivant présente les placements et les autres actifs de la Banque dans les entités structurées consolidées, ainsi que l'actif total de ces entités.

	Au 31 janvier 2017		Au 31 octobre 2016	
	Placements et autres actifs	Actif total ⁽¹⁾	Placements et autres actifs	Actif total ⁽¹⁾
Entités structurées consolidées				
Entité de titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque ⁽²⁾⁽³⁾	673	1 599	343	1 882
Fonds d'investissement ⁽⁴⁾	130	171	156	199
Obligations sécurisées ⁽⁵⁾	13 237	13 495	13 908	14 176
Immeuble ⁽⁶⁾	67	60	66	59
Fiducie d'actifs BNC ⁽⁷⁾	1 350	2 109	1 350	2 121
Entités structurées de tiers ⁽⁸⁾	691	691	867	867
	16 148	18 125	16 690	19 304

- (1) Il y a des restrictions découlant essentiellement d'exigences réglementaires, de lois en matière de sociétés ou de valeurs mobilières ou encore d'accords contractuels, qui limitent la capacité de certaines entités structurées consolidées de la Banque de transférer des fonds à celle-ci.
- (2) Les actifs sous-jacents sont des créances sur cartes de crédit.
- (3) L'investissement de la Banque est présenté déduction faite des participations des tierces parties.
- (4) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d'actif net. Certains fonds d'investissement sont dans un portefeuille de négociation.
- (5) Les actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels non assurés de la Banque. L'échéance moyenne de ces actifs sous-jacents est de deux ans. Au 31 janvier 2017, le montant total des prêts hypothécaires transférés s'établit à 13,2 G\$ (13,9 G\$ au 31 octobre 2016) et le montant total des obligations sécurisées de 6,5 G\$ est comptabilisé dans les *Dépôts* du bilan consolidé (6,7 G\$ au 31 octobre 2016). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 9.
- (6) L'actif sous-jacent est un immeuble situé au Canada.
- (7) Les actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels assurés et non assurés de la Banque. Au 31 janvier 2017, le montant des prêts assurés est de 129 M\$ (148 M\$ au 31 octobre 2016). L'échéance moyenne des actifs sous-jacents est de deux ans. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 13.
- (8) Les actifs sous-jacents sont constitués de matériel loué en vertu de contrats de location simple.

NOTE 21 – INFORMATIONS SECTORIELLES

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice financier qui a débuté le 1^{er} novembre 2016. Cette présentation tient compte du fait que les activités de la filiale Credigy Ltd., qui étaient présentées dans le secteur des Marchés financiers, ainsi que les activités de la filiale Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank) et les autres investissements internationaux, qui étaient présentés dans la rubrique *Autres*, sont maintenant présentés dans le secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I). La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

	Trimestre terminé le 31 janvier ⁽¹⁾											
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	510	485	104	89	232	228	42	7	(90)	(93)	798	716
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	245	239	293	267	187	(44)	76	101	34	10	835	573
Revenu total	755	724	397	356	419	184	118	108	(56)	(83)	1 633	1 289
Frais autres que d'intérêts	412	416	259	251	170	144	56	48	72	44	969	903
Contribution	343	308	138	105	249	40	62	60	(128)	(127)	664	386
Dotations aux pertes sur créances	52	62	1	1	–	–	7	–	–	–	60	63
Résultat avant charge (économie) d'impôts	291	246	137	104	249	40	55	60	(128)	(127)	604	323
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	78	66	36	27	66	36	17	20	(90)	(87)	107	62
Résultat net	213	180	101	77	183	4	38	40	(38)	(40)	497	261
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	6	8	13	14	19	22
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	213	180	101	77	183	4	32	32	(51)	(54)	478	239
Actif moyen	94 840	91 147	11 271	10 944	96 803	85 596	6 655	4 360	36 491	40 166	246 060	232 213

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment dans le secteur des Particuliers et Entreprises où un montant de 10 M\$ présenté dans les *Revenus autres que d'intérêts* a été reclassé dans le *Revenu net d'intérêts*.

(2) Le *Revenu net d'intérêts*, les *Revenus autres que d'intérêts* et la *Charge (économie) d'impôts* des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs d'exploitation, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 68 M\$ (55 M\$ en 2016), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 4 M\$ (nul en 2016) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services bancaires, les services de banque d'affaires ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels. Il mène aussi des activités de négociation et d'investissement pour le compte de la Banque.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy Ltd., les activités de la filiale Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank), qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de Trésorerie, notamment la gestion de l'actif et du passif, des liquidités et du financement de la Banque, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

NOTE 22 – ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN CONSOLIDÉ

Rachat de dette subordonnée

Le 15 février 2017, la Banque a annoncé son intention de rembourser par anticipation, le 11 avril 2017, les billets d'une valeur totale de 1,0 G\$ échéant le 11 avril 2022.

RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations avec les investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Télécopieur : 514 394-6196

Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca

Internet : bnc.ca/relationsinvestisseurs

Affaires publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 10^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Télécopieur : 514 394-6258

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2017

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	1 ^{er} mars
Deuxième trimestre	31 mai
Troisième trimestre	30 août
Quatrième trimestre	1 ^{er} décembre

Divulgence des résultats du premier trimestre de 2017

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 1^{er} mars 2017 à 13 h 00 HNE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 866 862-3930 ou 416 695-7806. Le code d'accès est le 6710780#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 30 mars 2017 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 4525841#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel dans le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible dans le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires, ainsi que la présentation seront disponibles dans le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

1500, boulevard Robert-Bourassa, 7^e étage

Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : service@computershare.com

Internet : computershare.com

Dépôt direct des dividendes

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes déclarés par la Banque constituent des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).